Découverte de 2 casemates contenant des munitions à Djelfa

Page 24

PLAINTE DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION D'ALGER-EST

55 directeurs, censeurs et surveillants généraux de lycée à la barre

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5887 - DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AGGRAVÉE PAR LA HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

L'inflation annuelle grimpe à 5,9%

Page 2

Finance islamique dans nos banques publiques

ALTERNATIVE HALAL OU PRODUIT MIRACLE ?



DR

Le gouvernement prépare déjà l'introduction, pour la première fois en Algérie, de chèques islamiques dans le Trésor de l'Etat. Les rédacteurs du projet de la loi de finances 2018 l'ont prévu dans un des dispositifs qui sera soumis dans une semaine au conseil du gouvernement pour examen et adoption. Mais sommes-nous bien rodés à cette finance ? Avons-nous les compétences pour nous lancer dans ce modèle ? La Banque centrale pourra-t-elle assurer les contrôles de conformité et mettre les garde-fous pour protéger les citoyens et les entreprises? Selon des experts et des universitaires, l'Algérie n'a pas formé une main-d'œuvre spécialisée et compétente dans ce domaine. Il faudra alors dès maintenant se préparer à changer la législation, notamment des dispositifs importants dans la loi sur le crédit et la monnaie, que le gouvernement s'attelle à réviser pour la présenter pour adoption à la mi-octobre à l'APN.

Page 3

UNE SAISON ESTIVALE SANS RÉPIT POUR LA GENDARMERIE NATIONALE

HAUSSE DE 10% DU CRIME ORGANISÉ DURANT L'ÉTÉ DERNIER

L'été passé a été particulièrement chaud sur le plan de la criminalité organisée avec des hausses allant jusqu'à 350% dans certains fléaux de trafic. C'est ce qui ressort du bilan du plan Delphine dévoilé hier par la Gendarmerie nationale et dont nous détenons une copie.

Pages 4 et 5



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ELECTIONS LOCALES

Expiration aujourd'hui à minuit des délais de dépôt des listes de candidatures

LA PÉRIODE réservée au dépôt des listes de candidatures au niveau des wilayas dans le cadre des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas du 23 novembre expire le dimanche 24 septembre 2017 à minuit, selon les dispositions réglementaires en vigueur.
Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait rappelé jeudi dans un communiqué aux partis politiques et à ceux qui comptent se présenter en listes indépendantes que «la période réservée au dépôt des listes de candidatures au niveau des wilayas s'achève le dimanche 24 septembre 2017 à minuit». «Dans le cadre des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas le jeudi 23 novembre 2017 et en application des dispositions de l'article 74 de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral qui prévoit que le délai réservé au dépôt des listes de candidatures s'achève soixante (60) jours francs avant la date du scrutin», a expliqué la même source.
Le ministère de l'Intérieur avait rappelé auparavant, à l'adresse des formations politiques désirant constituer des alliances, les dispositions contenues dans la loi organique relative au régime électoral. Dans ce contexte, le ministère a précisé qu'en cas d'alliance entre deux (2) partis politiques et plus, celle-ci «doit être constituée par les premiers responsables des partis politiques qui la composent et doit revêtir un caractère national».
Néanmoins, les partis politiques composant l'alliance nationale «peuvent présenter des listes de candidatures à titre individuel, et cela uniquement au niveau des circonscriptions électorales dépendant de la même wilaya (soit communales ou de wilaya) où l'alliance nationale ne s'est pas présentée». «A ce titre, les listes de candidatures au niveau de la même wilaya (l'ensemble des circonscriptions électorales communales ou de wilaya) sont déposées, soit au titre de l'alliance nationale, soit à titre individuel par chaque parti politique composant cette alliance nationale». Les partis politiques sont appelés à remettre aux services du ministère de l'Intérieur, le document justificatif fondant leur alliance nationale, «dûment signé par les responsables des partis politiques concernés, avant le dépôt des listes de candidatures aux fins de diffusion et prise en compte au niveau des wilayas».
Au chapitre des inscriptions des électeurs en perspective de cette joute, un total de 691 727 nouveaux inscrits ont été enregistrés dans l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales, selon le directeur général des libertés et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Lakhdar Amara. «L'opération de révision des listes électorales qui s'est étalée du 30 août au 13 septembre a vu l'enregistrement de 691 727 nouveaux inscrits, dont 49 170 ont atteint l'âge de 18 ans, 210 579 ayant changé de lieu de résidence et 412 774 sont ceux ayant atteints l'âge mais qui n'ont jamais été inscrits», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse. Le même responsable avait ajouté que l'opération a débouché également sur la radiation de 360 291 personnes dont 63 725 pour décès, 118 031 inscrits qui cumulaient des inscriptions, 173 186 personnes suite à un changement de lieu de résidence et 1 278 inscrits qui ont perdu la qualité d'électeur. **APS**

AGGRAVÉE PAR LA HAUSSE DES PRODUITS AGRICOLES

L'inflation annuelle grimpe à 5,9%

Les signaux sont au rouge pour les ménages algériens. Ils font face à une poussée inflationniste qui accentue de plus en plus la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Selon l'Office national des Statistiques, les prix des produits à la consommation se sont envolés depuis septembre 2016 jusqu'à août 2017 avec un rythme annuel de 5,9%). Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation du mois d'août par rapport à juillet de l'année en cours, l'inflation s'est accrue de 1,8%.

Les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 3,6% durant août dernier. A l'origine à cette inflation, l'augmentation des prix des produits agricoles frais qui ont bondi de 7,5% en raison, essentiellement, de la hausse des prix de certains d'entre eux tels les fruits qui se sont accrus de 21,6% et les légumes de 25,2%. Par contre, des baisses ont été enregistrées pour la viande blanche (-5,2%) et les poissons (-2,3%). Concernant les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une augmentation modérée de 0,1%. Pour les prix des produits manufacturés et ceux des services, ils ont enregistré une légère hausse de 0,3%. Par groupe de biens et services, une hausse a été connue dans les prix des meubles et articles d'ameublement (+1,2%) et de la santé-hygiène corporelle (+0,9%), tandis que le reste s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations, précise l'ONS.
Ainsi, le taux annuelle de l'inflation, établi à près de 6%, dépasse largement les suppositions du gouvernement, qui avait prévu dans la loi de finances 2017 une inflation annuelle de 4%. Cette poussée inflationniste accentuée par la hausse des produits agricole met à nu, encore une fois, l'absence d'une vision politique en matière de développement, en particulier dans le secteur agricole.
En effet, le stockage inadéquat pour conserver la production agricole des zones productives ainsi que le manque de transport pour approvisionner l'ensemble du marché local, crée des pénuries artificielle en engendrant plusieurs intervenants dans la chaine de distribution.
A cela s'ajoute l'absence d'usines de transformation agro alimentaires à proximité des zones agricoles pour absorber l'excédent de la production. L'exemple de la filière tomate est édifiant.
Les chiffres officiels annonce une production nationale de 1 205 779 tonnes de tomates industrielles durant la campagne agricole 2015/2016 dont seulement 599 303 tonnes ont été transformées. La wilaya de Chlef, qui compte parmi les plus grandes zones productrices de tomate ne dispose que d'une seule unité de transformation privée dépassée par le surplus de production, qui est souvent jeté dans les oueds.
Même pour la céréaliculture, l'Algérie reste fortement dépendante des marchés mondiaux au lieu de réfléchir à développer cette filière stratégique qui a régressé après une nette progression durant la décennie précédente.
La production n'a pas dépassé 35 millions de quintaux durant cette campagne, loin de la production record de 62 millions de quintaux enregistrée en 2009.

Z. M.

ALGERIE – CHINE

Signature à Pékin de deux accords de coopération agricole

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, et son homologue chinois, Han Changfu, ont procédé à Pékin à la signature de deux accords de coopération dans les domaines de la protection des végétaux et de la santé animale, a-t-on appris dans un communiqué du ministère.
Le premier accord vise à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, à prévenir la propagation des ravageurs dans les deux pays, à protéger la production agricole et les ressources végétales ainsi qu'à promouvoir la diversification du commerce bilatéral. Aux termes de cet accord, les deux parties prendront les mesures nécessaires pour empêcher la transmission d'organismes nuisibles du territoire d'un pays à l'autre par le commerce et le transit des végétaux, produits végétaux et d'autres articles réglementés, selon la même source.
Quant au deuxième accord, il s'agit de mettre en place par l'Algérie et la Chine des mécanismes de coopération dans le domaine du contrôle des maladies animales afin de protéger leurs territoires de la propagation des maladies transfrontalières du territoire d'un pays à l'autre, et ce lors des opérations d'import, d'export ou de transit d'animaux, de produits d'origine animale ainsi que des moyens de transport et de conditionnement, des conteneurs ainsi que des outils d'alimentation pouvant être contaminés par les pathogènes.
Ces accords ont été signés à l'issue d'une réunion entre les deux ministres, tenue jeudi au siège du ministère chinois de l'Agriculture, précise le communiqué.
Pour rappel, M. Bouazghi effectue depuis mercredi une visite de travail en Chine accompagné d'une forte délégation d'opérateurs économiques.

S. N.

CONFÉRENCE À GHARDAÏA

Un véritable hymne à la paix, à la réconciliation et à la tolérance

DANS une salle de conférences de la wilaya de Ghardaïa pleine à craquer, le comité national des associations de soutien au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a loué, jeudi dernier, l'action inlassable du Président en faveur de la réconciliation, de la paix et de la stabilité du pays.
Pour la célébration de cette mémorable journée nationale pour la paix organisée sous le haut patronage du wali de Ghardaïa, Azzedine Mechri, il a été choisi le slogan «Tous pour la paix, à la dignité et la sécurité».
Le président du comité de soutien au programme du président Bouteflika, dans son discours intervenu après la brève allocution d'ouverture du wali, a rappelé l'utilité de célébrer de tels évènements. Il n'a cessé de louer les efforts nobles déployés par président de la République en faveur de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du pays.
«Cette commémoration, constitue également une occasion de célébrer une étape lumineuse dans la lutte du peuple algérien pour défendre son intégrité territoriale ainsi que les constantes de la nation et porter haut les valeurs de l'islam», avait-il expliqué. Il a cependant souligné que cette rencontre vise surtout à analyser les faits proéminents ayant marqué les douloureux évènements qu'a connus Ghardaïa et de trouver les préceptes utiles en vue d'unir les citoyens algériens cohabitant dans une même wilaya, et valoriser la mémoire historique commune, riche de ses valeurs patriotiques et ses constantes de citoyenneté agissante.
La célébration de cette journée nationale a surtout constitué un véritable hymne à la paix, à la tolérance, à la vie commune et à la coexistence. Elle offre une occasion de lutter contre toute forme d'exclusion, de marginalisation, extrémisme et de violence. Les nombreux intervenants ont surtout appelé à la sagesse, à vivre dans la paix, la tolérance, la coexistence et l'acceptation des différences.
C'est là une occasion, disent-ils, de lutter contre les idées extrémistes et la violence, lesquels ont des effets néfastes sur l'humanité, entravant par ailleurs le développement de la région et du pays d'une manière générale.
Cette conférence, qui a réuni de très nombreux invités, a été marquée par la présence, outre la société civile, de membres du corps diplomatique (vietnamien, palestinien et égyptien), ainsi que d'historiens, d'académiciens et d'intellectuels venus des quatre coins du pays.
Une occasion de créer un espace d'échange et de métissage d'idées avec les habitants locaux, question de s'inspirer des valeurs de solidarité, d'unité et de parfaite symbiose entre les deux communautés mozabite et malékite qui coexistent au sein de la vallée du M'zab.

Aissa Hadj Daoud

FINANCE ISLAMIQUE DANS NOS BANQUES PUBLIQUES

ALTERNATIVE HALAL OU PRODUIT MIRACLE ?

Le gouvernement prépare déjà l'introduction pour la première fois en Algérie de chèques islamiques dans le Trésor de l'Etat. Les rédacteurs du projet de la loi de Finances 2018 l'ont prévu dans un des dispositifs qui sera soumis dans une semaine au conseil du gouvernement pour examen et adoption.

Il est également question, dans la même veine, d'introduire avant la fin de cette année des produits nouveaux bancaire relevant de la finance islamique. Deux banques publiques sont déjà préparées pour cette opération, alors que les quatre autres établissements devront proposer en 2018 ces produits labels « islamiques «.

Des nouveautés qui semblent avoir été dictées par la crise et la rareté des ressources financières, bien que certains experts pensent qu'il s'agissait pour le gouvernement de satisfaire à certaines exigences dogmatiques et de croyances religieuses, en captant les énormes fonds et capitaux qui dorment dans les circuits commerciaux informels estimées par les autorités à 17 milliards de dollars et le triple par d'autres sources.

Pourtant, la finance islamique existe déjà dans le pays, à travers certaines banques bien connues et qui ont pu se développer et prospérer en vendant des produits labellisés « islamiques «. Ainsi Al Baraka Bank, une filiale du groupe éponyme basée en Arabie saoudite, s'est établie en 1991, alors que Al Salam Bank, filiale d'un groupe émirati a fait son apparition en 2009, suivie par AGB. En fait, pour des experts, l'activité de ces banques ne dépasse guère les 5%, ce qui est un taux assez faible et dénote de la domination des banques traditionnelles et classiques.



D'ailleurs, même une banque française s'est mise dans cette mode en Algérie, après l'avoir introduit en France. En Grande Bretagne, les grands établissements financiers l'ont déjà adopté depuis très longtemps et des écoles spécialisées enseignent aux futurs banquiers les rudiments et les techniques. Selon de rares études et enquêtes réalisées dans le secteur, l'Algérie possède un potentiel non négligeable dans ce segment et la croissance des produits de ce label est appelée à se développer rapidement au cours des dix prochaines années, pour différentes raisons socio-économiques.

Mais chez nous qu'en est –il vraiment ? Sommes-nous bien rodés ? A-t-on vraiment les compétences pour se lancer dans ce modèle ? La Banque Centrale pourra-t-elle assurer les contrôles de conformité et mettre les garde-fous pour protéger les citoyens et les entreprises ? Selon des experts et des universitaires, l'Algérie n'a pas formé une main d'œuvre spécialisée et compétente dans ce domaine. Chez le personnel des banques publiques, aucun cadre n'a le cursus et la technicité dans ce segment.

De plus, on sait en revanche que les mécanismes de fonctionnement de cette finance sont structurés différemment par rapport aux banques traditionnelles. Ainsi, ces produits doivent être conformes à la Charia, ou la jurisprudence islamique.

Donc, il faut une « fetwa « qui sera émise par un conseil interne composé de docteurs et érudits en Charia. C'est ce conseil qui se prononce sur la conformité de ces produits que proposent les banques.

Dans ce registre, il faut rappeler que la finance islamique a cinq principes : interdiction de l'intérêt ou «riba», pas de «tamwil» ou financement dans des secteurs illicites comme les vins, l'alcool et les viandes du porc, partage de profits et pertes, pas de transactions douteuses ou incertaines et enfin ces transactions doivent être sous-tendues par un actif tangible.Généralement, comme partout dans le monde, la finance islamique a développé plusieurs produits connus, qui ont connu de grands succès auprès des clientèles de milieux conservatrices notamment.

Il faut citer le fameux « mourabaha « ou achat –vente (crédits véhicules par exemple), la « moucharaka «, genre de capital risque dans des investissements lourds, la « idjara « ou leasing, le « sukouk « pour lever des fonds, notamment dans les transactions boursières et l'actionnariat. Or, tout cela exige de la part de nos banques publiques, une réelle disponibilité des compétences, une maitrise de cette technicité et un marketing moderne et efficace pour convaincre et atteindre cette rentabilité tant voulue par les pouvoirs publics. Des carences dans la codification de ce segment existent.

Il faudra dés maintenant se préparer à changer la législation en vigueur, notamment des dispositifs importants dans la loi sur le crédit et la monnaie, dont le gouvernement s'attèle à la réviser et la présenter pour adoption mi octobre à l'APN.

Des textes d'application sont également prévus pour réguler cette activité, puisque elle concerne la gestion des établissements bancaires publics, soumise à des règles strictes et des contrôles rigoureux.

M. Kouini

OUYAHIA DIT LA VÉRITÉ ET PRÉPARE LES ALGÉRIENS À L'AUSTÉRITÉ :

«Je n'ai rien à vous cacher...»

LA CRISE et bien là, réelle menaçante même. La crise annonce des lendemains incertains pour l'économie nationale et les citoyens en particuliers. L'Algérie a été déjà confrontée à une telle une crise en 1986. Mais cette fois les réserves de change peuvent tenir 23 mois au lieu de six mois à l'époque. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a avancé devant les députés que les réserves de change vont fondre à l'horizon 2018 pour atteindre 103 milliards de dollars alors qu'elles avaient atteint le seuil historique de 190 milliards de dollars en 2014. Soit une baisse de 93 milliards de dollars en moins de trois ans ! Les temps sont durs, les finances de l'Etat vont mal et le gouvernement a décidé enfin à dire la vérité aux Algériens.

Il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'Etat. A peine 50 milliards de DA. C'est le Premier ministre Ouyahia qui le confesse : «L'heure est grave. Je n'ai rien à vous cacher. Le solde des caisses publiques ne dépasse pas 50 milliards de DA alors que le pays a besoin de 200 milliards de DA par mois pour fonctionner». Le déficit est énorme 150 milliards de DA qu'il faudra trouver le plus vite possible pour le combler. Et le miracle a eu lieu. Ouyahia annonce qu'un montant de 310 milliards de DA a été injecté grâce à la fiscalité pour verser les salaires des fonctionnaires les prochains trois mois. La vraie valeur de la fiscalité non recouvrée est de 2500 milliards de DA, a indiqué Ouyahia affirmant qu'un nombre de dossiers «étaient au niveau du tribunal administratif» et d'autres sont en cours de récupération à travers les démarches du ministère des Finances. Idem pour la lutte contre la corruption.

Cette pratique loin de cesser a pris une nouvelle et inquiétante tournure lors de la dernière décennie. L'ancien ministre du Commerce feu Belaid Bekhti avait lui-même révélé que la fraude commerciale liée à la surfacturation a atteint le seuil de 30 milliards de dollars soit 600 milliards de DA. Cette surfacturation, qui permet aux opérateurs du commerce extérieur de transférer illicitement des devises vers l'étranger, a énormément renchéri le coût des importations : «Ce sont souvent les nationaux qui sont impliqués» dans les transferts de devises, a-t-il ajouté en notant que ces opérateurs «ont créé des sociétés écran» à l'étranger et ont ainsi le statut de «vendeurs et acheteurs».

«Ils se sont rendus coupables de ces transferts qui ont pris une ampleur inquiétante», a accusé le ministre.Or le secret bancaire en vigueur en Algérie est un obstacle à la lutte contre le blanchiment d'argent. Il ne permet pas à l'institution financière de donner des informations sur le propriétaire du compte. En outre, il n'y a pas de collaboration réelle entre les banques et la justice dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

Pourtant, les banques sont les premières concernées par la lutte contre le phénomène. A chaque affaire judiciaire liée à la corruption, la justice est confrontée à l'absence de données permettant de remonter aux sources des biens des personnes inculpées. Le parquet ne s'autosaisit que sur preuve tangible, autrement dit que si le mis en cause est inculpé dans une affaire. Or, devant l'absence de banques de données il est pratiquement impossible de prouver des crimes de corruption sauf en cas de flagrant.

S'agissant des fonds de l'économie parallèle, le Premier ministre a indiqué que les chiffres présentés par le gouverneur de la Banque centrale montrent que le montant de la masse monétaire issu de l'informel est estimé à juillet 2017 à 2700 milliards de DA en circulation sur le marché parallèle soit l'équivalent de 29 milliards de dollars, loin des 14 000 milliards avancé par l'opposition. Enfin, Ouyahia a apporté quelques éléments de réponses aux créances détenues par l'Etat au titre de prêts accordés aux entreprises publiques et privées.

Hocine Adryen

APPLICATION DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Création d'une instance indépendante chargée du suivi

LE PREMIER ministre Ahmed Ouyahia a annoncé jeudi dernier la création prochaine d'une instance indépendante qui sera chargée du suivi de l'application du programme du gouvernement, notamment le financement non conventionnel. «Le président de la République va créer par ordonnance une instance indépendante qui va suivre l'application du programme du gouvernement», a-t-il annonceé. lors de ses réponses aux députés. «Lors du dernier Conseil des ministres, le président Bouteflika a insisté sur l'application des réformes, notamment la révision de la loi sur la monnaie et le crédit; cette instance indépendante lui présentera un rapport tous les trois mois» a tenu à préciser le Premier ministre. Cette instance, dont la composante reste à déterminer mais qui inclura, outre des hommes politiques et des experts en économie et finances, entre dans un processus de prise de décision progressivement participatif et consensuel. Ainsi, l'évaluation devient pour les pouvoirs publics un outil pertinent facilitant la communication et le dialogue avec le citoyen, en assurant une compréhension commune des problèmes et des solutions possibles à travers des preuves et des données probantes. L'institutionnalisation de l'évaluation devient ainsi une garantie pour une gouvernance équitable, et un préalable à la réussite de la transition politique, économique et sociale. En Algérie, l'évaluation est souvent confiée à des acteurs collectifs institutionnels garants de la qualité de l'évaluation, par exemple la Cour des comptes ou encore certaines directions au sein des ministères. En plus de ses prérogatives classiques de contrôle des comptes des comptables publics et d'audit des finances publiques et des organes de l'Etat, la Cour des comptes est habilitée à apprécier les résultats de l'aide économique et financière que les organismes de l'Etat accordent aux associations, entreprises et organismes quelle que soit leur statut. Rares sont les évaluations commanditées par le Parlement, qui a le mandat d'apprécier l'efficacité et l'efficience des politiques et programmes publics via son contrôle de l'action gouvernementale. Des défis conjoncturels en liaison avec le contexte actuel marqué par une crise financière aiguë. **H. A.**

EDUCATION NATIONALE

Le calendrier des vacances scolaires 2017/2018 rendu public

Le ministère de l'Education nationale a rendu public, hier sur son site officiel, le calendrier des vacances scolaires pour l'année 2017/2018. Ainsi, les élèves auront droit à six jours de repos, du 31 octobre au 5 novembre, au titre des vacances d'automne, alors que les vacances d'hivers sont prévues du 21 décembre 2017 au 7 janvier 2018. Les vacances de printemps auront lieu du 15 mars au 1er avril, tandis que les vacances d'été débuteront officiellement du 4 juillet au 6 septembre 2018. Par ailleurs, le ministère de l'Education interdit la commercialisation des livres scolaires dans les librairies, assurant en outre que le problème du manque de certains ouvrages connaitra une solution au cours de cette semaine.

UNE SAISON ESTIVALE SANS RÉPIT POUR LA GENDARMERIE NATIONALE

HAUSSE DE 10% DU CRIME ORGANISÉ DURANT L'ÉTÉ DERNIER

L'été passé a été particulièrement chaud sur le plan de la criminalité organisée avec des hausses allant jusqu'à 350% dans certains fléaux de trafic. C'est ce qui ressort du bilan du plan Delphine dévoilé hier par la Gendarmerie nationale et dont nous détenons une copie.

Dix mille cinqcent trente-trois (10 533) personnes impliquées dans les crimes de droit commun et particulièrement dans le crime organisé ont été arrêtées par la Gendarmerie nationale durant la saison estivale 2017, et ce, dans le cadre du plan de sécurisation « Delphine «. Selon la Gendarmerie nationale, la saison estivale 2017 a été marquée par une hausse vertigineuse de plusieurs formes de criminalité, notamment le trafic de drogue, la contrebande, l'émigration et l'immigration clandestines, le trafic du patrimoine culturel et même l'atteinte aux personnes et à leurs biens.

Durant l'été passé, la Gendarmerie nationale a constaté une hausse de 10% du crime organisé. 116 associations de malfaiteurs ont été mises hors d'état de nuire et 381 délinquants ont été arrêtés. La majorité des affaires traitées dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sont liées à la contrebande de stupéfiants, où 1 010 affaires ont été traitées et ont abouti à la saisie de 5 tonnes, 9 quintaux et 9 kg de kif traité, représentant une hausse de 171% en nombre d'affaires par rapport à la même période de l'année précédente (372 affaires).

Le bilan du plan Delphine de la saison estivale de 2017 confirme, en chiffres, la montée fulgurante de la criminalité organisée qui touche pratiquement la plupart des wilayas et zones du pays. Très présentes sur l'ensemble territoire national, les unités de la Gendarmerie nationale ont sécurisé, par ailleurs, 331 plages, soit un taux de 82% des 399 plages autorisées à la baignade, sans exclure celles non autorisées à la baignade, et ce, par un contrôle périodique de ces lieux.

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mobilisé de grands moyens humains et matériels dans le cadre du plan Delphine, avec 27 000 gendarmes, 2 000 véhicules, 2 500 motos, 7 hélicoptères et 38 équipes cynophiles mobilisés pour la sécurisation des complexes touristiques, des plages, des routes et autres lieux à grande fréquentation.

Plus de 180 000 opérations menées en été

L'activité des unités de la Gendarmerie nationale a été axée sur la surveillance générale, notamment au niveau des plages autorisées à la baignade, le maintien de l'ordre public et la protection des personnes et des biens. Les unités des wilayas côtières ont exécuté, 183 141 services externes, soit une augmentation de 4% par apport à la même période de 2016, consacrés à la surveillance générale du territoire (plages, parcs forestiers), à la sécurisation des lieux publics, au contrôle sur les voies de communication à travers des patrouilles et des barrages, ainsi qu'à la sécurisation des différentes manifestations.

Dans le cadre de l'exécution de leurs différentes missions, les unités de la Gendarmerie nationale ont identifié 623 777 personnes, 206 375 véhicules avec l'arrestation de 1 201 personnes et la saisie de 10 véhicules, soit une augmentation successive de 14%, 7%, 186% et 60% par rapport à l'année 2016.

Dans le domaine de la police de la route, les gendarmes ont exécuté et traité 8 653 délits, dressé 1 848 contraventions alors



que 66 909 permis de conduire ont été retirés. Dans le domaine de la police administrative, 7 389 affaires ont été traitées, dans lesquelles les personnes impliquées ont été présentées aux autorités judiciaires. Il est à signaler que dans le cadre de la gratuité d'accès aux plages et en coordination avec les autorités administratives, les unités de la Gendarmerie nationale ont traité 43 affaires liées à l'exploitation illégale des plages, 189 à l'exploitation illégale de lieux de camping et 17 autres à l'exploitation de parkings sauvages. Dans ces affaires 1 003 tables, 3 500 chaises, 1 653 parasols et 125 tentes ont été saisis.

Par ailleurs, dans le domaine de la protection de l'environnement, les gendarmes, renforcés par les cellules de protection de l'environnement, ont constaté 1 316 infractions (contrôle des infrastructures classées, des différents types de déchets, protection du patrimoine végétal et des réserves naturelles, préservation de la santé publique, etc.), soit une augmentation de 340% par rapport à la saison précédente.

Aussi, elles ont effectué 709 campagnes de sensibilisation, en coordination avec les différents services concernés, pour développer une culture environnementale chez le citoyen, ainsi que 371 interventions techniques pour prélever des échantillons d'eau et de terre aux fins d'analyses.

L'atteinte au patrimoine culturel a augmenté de 175%

Dans le domaine de la lutte contre l'atteinte au patrimoine culturel, 33 affaires ont été traitées par les unités de la gendarmerie, constituant une augmentation de 175% par rapport à la saison précédente (12 affaires traitées), et qui ont abouti à l'arrestation de 40 personnes impliquées ainsi qu'à la récupération de 331 pièces archéologiques. D'autre part, elles ont découvert sept nouveaux sites archéologiques, dont deux à Sétif, un à Mila, El-Tarf, Khenchela, Tébessa et Médéa.

Dans le domaine de la protection des mineurs, les brigades spécialisées de la Gendarmerie nationale ont traité 74 affaires (consommation de boissons alcoolisées et mendicité…), soit une augmentation de 12 affaires par rapport à la saison précédente. Ces unités ont également contribué à la réintégration de mineurs dans leurs familles respectives, pris part aux émissions radiodiffusées et aux portes ouvertes, organisé des campagnes de sensibilisation dans les colonies de vacances, les lieux de détente et les plages et effectué des patrouilles de surveillance dans les lieux fréquentés par les mineurs.

Police judiciaire : près de 10 000 affaires traitées

Les activités des unités de la Gendarmerie nationale relèvant de la police judiciaire ont connu une hausse vertigineuse durant l'été 2017 par rapport à la même période de l'année précédente.

En effet, sur le plan de la police judiciaire, 9 685 affaires ont été traitées, dont 64% sont liées à la criminalité de droit commun (6 151 affaires) et 10% au crime organisé et qui ont abouti à l'arrestation de 10 533 personnes dont 952 ont été écrouées, soit un taux d'augmentation de 16% du nombre d'affaires par rapport à la même période de l'année précédente (8 362). En plus du trafic de drogue, les gendarmes relevant de la police judiciaire ont fait face à la contrebande de carburant. Sur ce plan, 37 affaires ont été traitées et 14 016 litres de ont été saisis.

Près de 500 harraga arrêtés entre juin et septembre

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, 224 affaires ont été traitées durant la saison estivale à travers lesquelles 667 ressortissants étrangers, de nationalités africaines, ont été arrêtés. Aussi, dans le cadre de l'émigration clandestine, 68 affaires ont été traitées et 481 personnes ont été présentées aux autorités judiciaires.

Ces chiffres indiquent une montée fulgurante de l'exode clandestin vers et à partir de l'Algérie, où de plus en plus de jeunes Algériens tentent de gagner l'autre rive de la Méditerranée clandestinement tout en risquant grandement leur vie.

Par ailleurs, dans le cadre de la constatation des infractions aux lois spéciales, il a été enregistré 3 303 affaires qui se sont soldées par l'arrestation de 2 744 personnes, dont 50 ont été écrouées, soit une hausse de 238% en nombre d'affaires par rapport à la même période de l'année écoulée (976 affaires).

D'autre part, le nombre de descentes et d'opérations coup-de-poing dans les fiefs de la criminalité a connu une hausse durant la saison estivale passée.

Dans ce cadre, les unités de la Gendarmerie nationale ont exécuté 443 descentes à travers le territoire des wilayas côtières, lors desquelles 234 122 personnes et 82 608 véhicules ont été identifiés, ce qui représente des hausses respectives de l'ordre de 4% et 25%, ayant abouti à l'arrestation de 159 personnes et à la saisie de deux véhicules recherchés. La majorité des personnes appréhendées étaient recherchées pour consommation de drogues, de psychotropes et détention d'armes blanches.

Les accidents nautiques et routiers ont provoqué 299 morts

Six accidents nautiques ont été enregistrés sur les plages autorisées à la baignade, lesquels ont fait deux morts et quatre blessés. Durant la saison estivale 2017, le Commandement de la Gendarmerie nationale a recensé 1 201 accidents de la route ayant causé 297 morts et 1 988 blessés, soit une baisse de 30% dans le nombre des accidents par rapport à la même période de l'année écoulée, de 12% dans le nombre de morts et de 32% dans le nombre des blessés, et ce, grâce à l'efficacité du dispositif sécuritaire mis en place ainsi qu'aux mesures préventives entreprises par les unités de la Gendarmerie nationale dans le cadre de ce plan.

Le plus grand nombre d'accidents (447) a été enregistré durant le mois de juillet avec un taux de 37% du nombre global enregistré durant la saison estivale. Les wilayas les plus touchées par ce phénomène sont Alger (214), Boumerdès (154), Tipasa (120), Béjaïa (104). Ces wilayas ont connu une grande affluence des estivants. Les causes directes de ces accidents sont l'excès de vitesse (397), les dépassements dangereux (149), les manœuvres dangereuses (135), la circulation à gauche (77) et le non-respect des plaques de signalisation (68). Selon les statistiques établies, le facteur humain reste la cause principale des accidents survenus (1 063), soit 88% du taux global des accidents de la route.

Incendies de forêt ; des milliers d'hectares partis en fumée

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'atteinte au patrimoine forestier national, les unités de la Gendarmerie nationale ont, durant la période allant du 1er juin au 9 août 2017, constaté 222 cas d'incendies de forêt à travers 39 wilayas que sont Alger, Tlemcen, Chlef, Aïn Defla, Médéa, Béjaïa, Jijel, Souk-Ahras, Annaba, Oum-El Bouaghi, Guelma, Mila, Skikda, Batna, M'Sila, Tébessa, El Oued, Constantine, Relizane, Sétif, Mostaganem, Illizi, El-Tarf, Tizi Ouzou, Tamanrasset, Tiaret, Mascara, Ouargla, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Boumerdès, Tissemsilt, Blida, Biskra, Khenchela, Saïda, Djelfa, Oran et Adrar.

●●●

LA PLAINTE AVAIT ÉTÉ DÉPOSÉE PAR LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION D'ALGER-EST

55 personnes entre directeurs, censeurs et surveillants généraux de lycée à la barre

Après deux reports l'été dernier pour divers motifs, dont l'absence des accusés et des témoins, la présidente de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, également vice-présidente de cette importante juridiction qui englobe six tribunaux de la capitale, Derrar Djebbari Meriem se penchera aujourd'hui, sauf imprévu, sur l'affaire des 55 cadres et fonctionnaires de l'éducation d'Alger-Est.

Les mis en cause non détenus, dont des directeurs d'établissements secondaires, des censeurs et des surveillants généraux de plusieurs lycées implantés à travers la wilaya d'Alger, notamment dans la banlieue Est, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation entre autres faux et usage de faux dans des documents administratifs, trafic d'influence, octroi d'avantages à titre de complaisance, délivrance de certificats scolaires de manière illégale, et corruption.

Les accusés, qui avaient introduit des recours pour la révision des peines prononcées à leur encontre, avaient été condamnés lors de leur premier jugement à des peines de six mois de prison avec sursis assortis de 50 000 dinars



d'amende, à deux ans de prison ferme assortis de 200 000 dinars d'amende pour les principaux inculpés, en passant par un an de prison ferme assorti de 100 000 dinars d'amende.

Tous les inculpés avaient été condamnés le 26 mars dernier par la présidente du tribunal correctionnel d'El Harrach, Ghezloune Fella, à verser un dinar symbolique à la direction de l'éducation d'Alger-Est comme dommages et intérêts pour les préjudices qu'ils lui ont causé.

Il convient de signaler que la plainte avait été déposée par l'ancien directeur de l'éducation d'Alger-Est Mekhaldi El Yamine, le 3 janvier 2016 contre les directeurs des lycées Mouloud-Kacem-Nait Belkacem de Dar El Beida, Abane-Ramdane d'El Harrach, Mohamed-Mezzari de Bab Ezzouar, Tarek-Ibn-Ziad de Baraki, Mohamed-Bejaoui d'El Madania et Rouchaï-Boualem de Mohamed Belouizdad, et le nouveau lycée de Rouiba, Mohamed-Berrahal.

Les directeurs de ces établissements secondaires avaient été poursuivis par la brigade des finances et économique de la Sûreté d'Alger pour avoir gonflé les notes de plusieurs élèves dans le but de leur permettre de passer aux classes supérieures, alors que leur niveau ne le leur permettait pas.

Redouane Hannachi

TAGHZOUT

Une commune en quête de développement

SITUÉE à quelque 6 kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, Taghzout, devenue commune suite au dernier découpage administratif, compte dans son espace 13 600 âmes inégalement réparties sur une douzaine de villages. Des villages qui crient une détresse sans nom, surtout pour les plus enclavés.

La population, livrée à elle-même, vit pauvrement de quelques cultures vivrières et d'un élevage sans dimension extensive. A ces obstacles d'ordre naturel, s'ajoute une mauvaise volonté qui a freiné l'ambition de la région.

Les voies de communication, essentielles dans toute relation économique, sont réduites à un réseau de routes insuffisant. La seule voie utile dont dispose à l'heure actuelle Taghzout se limite à un chemin communal qui déroule un segment routier, dans un état lamentable sur une bonne distance pour enfin déboucher sur la RN 33, ce qui rend le mouvement des déplacements quotidiens aussi difficile qu'aléatoire.

C'est d'ailleurs le cas de cette richesse hydrique qui, faute de moyens, stagne silencieusement dans les entrailles de la terre au lieu de profiter à une population qui «Nage» dans un océan de problèmes quotidiens. Isolée la région n'offre rien à sa population, surtout les jeunes. Aucune infrastructure culturelle ou sportive n'est mise à la disposition de cette masse juvénile en quête d'émulation. Le Taghzouti, livré aux affres du chômage, manque de loisirs et n'entrevoit qu'une déviation certaine.

La population se livre ainsi à d'éternelles parties de dominos jouées dans une atmosphère délétère d'un café de fortune dont l'hygiène est approximative.

Las d'égrener le chapelet d'une vie à l'inexorable marche du temps, les villageois attendent de leurs responsables locaux qu'ils consacrent davantage de moyens pour développer leur contrée.

T. H.

ACCIDENT DE LA ROUTE À SIDI KADA

Deux morts et cinq blessés

UNE FEMME et une fille sont décédées tandis que cinq autres personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu à Sidi Kada (Mascara), a indiqué la Protection civile. Ce drame s'est produit jeudi après-midi sur la route nationale (RN) 14, à l'entrée de la commune de Sidi Kada, lorsqu'un véhicule a dérapé avant de se renverser, a précisé le responsable de la cellule de communication de la PC, Lieutenant Taher Mehenni. Une femme âgée d'une vingtaine d'années et une enfant de 8 ans ont été tuées sur le coup, alors que les cinq autres occupants, dont le conducteur, ont été blessés, a-t-il fait savoir. L'intervention des agents de la Protection civile a permis d'évacuer les blessés vers le service des urgences de l'hôpital de Tighennif. Les corps des victimes décédées ont été déposés à la morgue de ce même hôpital, a-t-on ajouté.

R. N.

INCENDIE À LA FORÊT D'ARZEW

14 hectares d'arbustes ravagés par les flammes

UN INCENDIE qui s'est déclaré ce week-end à la forêt de Sidi Benyebka relevant de la daira de Arzew (dans l'est d'Oran), a détruit plus de 13,7 hectares d'arbustes, a-t-on appris samedi des services de la protection civile. L'intervention rapide des éléments de la Protection civile a permis de maitriser l'incendie et d'empêcher la propagation des flammes vers d'autres espaces de cette forêt qui connait, ces dernières années, une opération de reboisement après avoir fait l'objet en été 2014 d'un grave incendie ayant détruit 1.200 ha et nécessité une intervention d'une semaine des sapeurs pompiers, selon la même source. L'incendie, déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi derniers, a détruit un couvert végétal d'arbustes en phases de croissance alors que l'opération de reboisement de cette foret se poursuit dans le cadre d'un plan spécial.L'opération d'intervention a mobilisé 124 agents de différents grades dont le directeur de wilaya de la protection civile, le colonel Mohamed Ferroukhi, 16 camions citernes, des ambulances et autres engins dont des grues pour l'ouverture de pistes, a-t-on signalé.

R. N.

●●●

Ces incendies ont occasionné le décès de neuf personnes, dont trois dans la wilaya de Blida, deux à Batna et Skikda et une à Boumerdès et Tizi-Ouzou. En termes de dégâts matériels, il a été recensé l'endommagement de 40 habitations, de 5 poulaillers, la destruction de 300 mètres de tuyaux d'irrigation, la perte de 5 ovins. Aussi, ces incendies ont engendré des dégâts au patrimoine forestier, qui ont touché 2 763 hectares de forêts, 6 752 arbres fruitiers, 25 941 bottes de foin et 300 ruches. Dans ce cadre, les unités de la Gendarmerie nationale ont ouvert des enquêtes pour déterminer les causes et les circonstances des incendies enregistrés ; ce qui a abouti à l'arrestation de 26 personnes qui ont été présentées aux instances judiciaires compétentes.

Ainsi où une personne a été mise sous mandat de dépôt, 20 autres ont été mises en liberté provisoire et 4 sous contrôle judiciaire. Enfin, les unités de la Gendarmerie nationale ont reçu 342 422 communications sur le numéro vert 1055, soit une hausse de 4% par rapport à la saison précédente (329 948 appels). L'exploitation de ces communications a permis d'intervenir sur le terrain dans 16 243 cas dont 7 695 cas sont relatifs à des menaces directes contre les personnes et les biens, qui ont conduit à l'interpellation en flagrant délit de 540 personnes. Il a été enregistré 62 849 communications demandant des renseignements, de l'aide, des orientations, des secours…

Pour ce qui est du site web des préplaintes (https.ppgn.mdn.dz), il a été enregistré 257 envois dont 113 préplaintes et 165 informations relatives à différentes affaires (agressions, vols..). Suite à cela, plusieurs messages ont été adressés par le biais du courrier électronique aux citoyens pour leur fixer des rendez-vous au niveau des unités de la Gendarmerie nationale territorialement compétentes. L'action préventive de proximité, adoptée par les unités de la Gendarmerie nationale déployées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sécurisation de la saison estivale 2017, a contribué, comme chaque année, à conforter d'une manière significative le sentiment de sécurité chez les citoyens, et ce, par un maillage sécuritaire étoffé et une prise en charge effective des préoccupations des estivants.

A ce titre, l'adaptation des dispositifs déployés, traduite par des plans d'action judicieux ciblant notamment les foyers de délinquances, a permis de réaliser des résultats probants en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et de sécuriser davantage l'environnement et les voies de communication. Toutefois, la hausse très significative de plusieurs formes de criminalité durant la saison estivale démontre et confirme à la fois la complexité de la mission des gendarmes face aux réseaux de criminels.

Sofiane Abi

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GUELMA

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction des travaux publics de la wilaya de guelma lance un avis pour le recrutement dans les grades indiqués ci-dessous :

Grade	Type de recrutement	Condition de participation	Spécialités demandés	Nombre de postes ouverts	Lieu de recrutement
Administrateur	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme de licence de l'enseignement supérieur	Sciences juridiques et administratives- sciences économiques- sciences financières- sciences commerciales- sciences de gestion – sciences politiques et relations internationales- sociologie sauf la spécialité sociologie éducatives psychologie spécialité organisation et travail- sciences de l'information et de la communication- sciences islamiques : spécialité charîaâ et droit	01	Selon besoin de l'administration

Dossier de candidature doit contenir:
- une demande manuscrite avec le téléphone et l'adresse.
- une copie certifiée conforme à l'originale de la pièce d'identité nationale.
- une copie certifiée conforme à l'originale du titre diplôme d'étude ou du niveau d'étude et/ou de formation accompagnée du relevé de note.
- fiche de renseignement dument remplie par le candidat.

Les candidats admis avant leur recrutement doivent compléter leurs dossiers par toutes les pièces administratives notamment:
- une copie de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national.
- un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité
- deux(02) photos.
- certificat de résidence.
- deux(02) certificats médecine générale-physiologie).
- attestation de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- certificat de travail prouvant l'expérience professionnelle du candidat au niveau approprié (certificat de travail avec le secteur privé, l'indice ou l'acte de la situation sociale).
- attestation de travail certifiant la durée du travail réellement effectuée par le candidat dans le cadre de l'insertion sociale et professionnel pour les jeunes diplômés. Déterminée le poste occupé, le cas échéant.
- tout document certifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieur ou titre demandé.
- tout document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, cas échéant.
- fiche familiale de l'état civil pour les candidats mariés.

-les candidats admis doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :
- certificat de nationalité.
- un extrait de naissance n°12.
- les dossiers de candidatures doivent être déposés ou transmis dans un délai de (15) jours ouvrables à partir de la première parution du présent avis de recrutement à l'adresse suivante :

Direction des travaux publics BP : 102, Route de l'université – guelma.

Critère de sélection du concours sur titre:
1- adéquation du profil de la formation au candidat avec les exigences du grade postulé (05 points).
2- formation complémentaire ou diplôme exigé dans la même spécialité (02 points)
3- travaux ou études réalisés par le candidat dans sa spécialité (02 points).
4- expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même emploi ou dans un emploi équivalent (04 points)
5- date d'attention du diplôme (02 points)
6- entretien avec le jury de sélection (04points).

Les candidats exclus de la participation au concours peuvent introduire un recours auprès de la Direction Des Travaux Publics De La Wilaya De Guelma pour trancher et reprendre à son dernier date un délai au moins de (03) jours avant la date du concours.

Observation : tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 24/09/2017 /ANEP N° 23022667

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 098438019000233

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à : «Acquisition d'équipements médicaux pour la maternité urbaine à Tissemsilt», paru le 03/05/2017 dans les quotidiens ***El Hayat*** et ***la Tribune,*** qu'après l'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire comme suit :

Lot	Soumissionnaire choisis	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE	Note technique	Montant de l'offre en toutes taxes comprises	Délais	Critère d'attribution
N° 02 : Acquisition d'équipements médicaux pour bloc opératoire.	SARL SIDMED ALGER	00051609705 7425	38.25	154990647.37	1 J	Moins disant.
N° 03 : Acquisition et mise en service de matériel médical de radiologie.	SARL AKTOUF IMAGERIE MEDICAL BORDJ BOUARIRIDJ	09983404622 3946	45	179107692.38	4 J	Moins disant.
N° 05 : Acquisition d'Otoémission acoustique.	SARL MEDICATECH ALGER	00001600128 1308	51	2208937.50	62 J	Moins disant.
N° 06 : Acquisition d'appareils d'hypothermie des nouveau-nés en asphyxie.	SARL HOSPIMEDIC A ALGER	00071609780 7074	45	1682551.63	21 J	Moins disant.
N° 08 : Acquisition d'instrumentation pour gynécologie.	SARL AZUR MATERIEL MEDICAL ALGER	00041639901 1149	38	9838710.32	4 J	Moins disant.
N° 16 : Acquisition et installation d'équipements de climatisation.	ETB HALTIM HAMZA OUARGLA	19862647005 3910	52	59154305.00	2 MOIS	Moins disant.

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public* ou dans la presse, auprès de la commission des marchés de la wilaya conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt, au plus tard **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 24/09/2017 /ANEP N° 523 697

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA D'EL-AFFROUN

COMMUNE D'EL-AFFROUN

N° ……../2017

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE LA 1ERE ADJUDICATION

RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE CONCESSION DE GESTION DU CENTRE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE PAR VOIE D'ADJUDICATION

Le président de l'APC de la commune d'El-Affroun annonce, conformément au P.V. de la commission concernant l'appel d'offres du 22/08/2017 relatif à l'attribution de concession de gestion du centre d'accueil de la petite enfance par voie d'adjudication, qu'il a été déclaré l'infructuosité de la première adjudication, et ce pour le motif suivant :

Aucune offre n'a été déposée ou retirée.

Le Jeune Indépendant **du 24/09/2017/ANEP N° 523 882**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

NIF 099001019033631
Téléphone : n° 049 969 722 – Fax n° 049 968 613

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le marché n° 38/2017 approuvé le 15 février 2017 ;
- Vu l'ordre de commencement des travaux n° 15 du 16 septembre 2017 ;
- Vu le délai de réalisation fixé dans le marché de sept (07) mois ;
- Vu l'envoi N° 1935/2017 en date du 10 août 2017.

L'entreprise ETBH BOUBCHICHE SAAD demeurant à Oued Elma, wilaya de Batna, titulaire du marché de travaux du lot N° 10 : réalisation du réseau d'assainissement des Ksours TINKRAM-TAGUELZI Cne de Charouine, est mise en demeure à cause du retard dans le lancement des travaux.
L'entreprise doit redémarrer les travaux dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale ou dans *le BOMOP.*
Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant **du 24/09/2017/ANEP N° 523 902**

CORÉE DU NORD

Un séisme de 3,4 pouvant résulter d'une explosion nucléaire

Un tremblement de terre de magnitude 3,4, qui pourrait avoir été provoqué par une explosion, s'est produit dans le nord-est de la Corée du Nord, ce samedi, annonce le Service sismologique chinois (CENC).



La province de Hamgyong du Nord, située au nord-est de la Corée du Nord, a été frappée par un séisme de magnitude 3,4, ce samedi, selon le Service sismologique chinois (CENC). Le cataclysme pourrait être la conséquence d'une explosion. L'épicentre du tremblement de terre se trouverait à moins de 5 km de l'endroit où a eu lieu l'essai nucléaire nord-coréen du 3 septembre dernier, d'après les données du Service sismologique chinois citées par l'agence de presse chinoise Xinhua. Les secousses souterraines ont été enregistrées à 16h29 heure de Pékin, (10h29 heure de Paris). Leur foyer se trouvait notamment à une profondeur de «0 mètres». Selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap se référant à l'agence météorologique de la Corée du Sud, il s'agit d'un tremblement de terre de magnitude 3 dont l'origine serait naturelle. La Corée du Nord a annoncé, dimanche 3 septembre, avoir mené l'essai souterrain d'une bombe à hydrogène destinée à équiper un missile à longue portée. Le qualifiant de «réussite totale», Pyongyang a également affirmé que sa bombe H pouvait être montée sur un missile. Le test a provoqué deux secousses de magnitude 6,3 et 4,6. Il s'agissait du sixième essai nucléaire réalisé par Pyongyang depuis 2006. Les cinq tests précédents ont valu à la Corée du Nord d'être soumise à plusieurs volets de sanctions internationales qui ne l'ont cependant pas dissuadée de poursuivre le développement de l'arme atomique. Par ailleurs, le directeur du programme climatique du Fonds mondial pour la nature (WWF) en Russie, Alexeï Kokorine, a évoqué pour Sputnik les éventuelles conséquences des essais nucléaires nord-coréens au-dessus de l'océan Pacifique. «Des précipitations radioactives pourraient tomber sur tous les continents mais, avant tout, sur le Japon et dans la mer du Japon puisque la majorité de masses aériennes se dirigent d'ouest en est», a-t-il expliqué. D'après lui, la radiation pourrait apparaître dans les lieux les plus inattendus, phénomène qui dépendra davantage de la rose des vents et de la direction des courants. «La radiation survolera le monde entier, tout l'hémisphère nord, avant d'atteindre l'hémisphère sud par le transport atmosphérique. Nous pouvons penser à Tchernobyl : même s'il n'y a pas eu d'explosion nucléaire, les précipitations, quoi que légèrement radioactives, ont été ressenties presque partout dans le



SYRIE

Possible confrontation RUSSO-US à Deir-Ezzor ?

WASHINGTON tente toujours de discréditer le Président syrien Bachar al-Assad à l'Onu et l'opposition syrienne tente de provoquer des combats armés alors même que le processus de paix est en cours. Comme les forces gouvernementales syriennes agissent conjointement avec les militaires russes, ces derniers ont été ciblés par des combattants soutenus par les Américains. Selon le quotidien Nezavissimaïa gazeta. Si cette situation persistait, la riposte de Damas et de Moscou pourrait toucher non seulement les combattants mais aussi les militaires américains qui agissent dans les rangs de l'opposition, écrit le quotidien Nezavissimaïa gazeta. Le 20 septembre, Sergueï Roudskoï, chef de la Direction principale des opérations de l'état-major général des forces armées russes, a fait savoir que les «services secrets américains ont initié l'offensive» des combattants du Front al-Nosra dans la zone de désescalade d'Idlib, où ils ont entrepris une «tentative de capturer une unité de la police militaire russe». Selon l'état-major russe, cette attaque des terroristes visait à arrêter l'«offensive efficace des forces gouvernementales à l'est de Deir ez-Zor». Moscou souligne sa volonté de combattre Daech sur tout le territoire syrien, y compris à l'est de l'Euphrate où agissent principalement les Forces démocratiques syriennes soutenues par les États-Unis. C'est pourquoi, l'armée de Bachar el-Assad, soutenue par les forces spéciales et l'aviation russe a traversé l'Euphrate près de Deir ez-Zor. Comme l'a récemment indiqué le ministère russe de la Défense en citant les informations officielles de Damas, «une fois que les troupes syriennes ont commencé à traverser l'Euphrate, le niveau de l'eau du fleuve a considérablement augmenté quelques heures après, tout comme la vitesse du courant qui a pratiquement doublé». Comme il n'a pas plu pendant cette période, le ministère russe conclut que ce phénomène a résulté d'un «rejet d'eau par les barrages qui se trouvent plus au nord sur l'Euphrate et sont contrôlés par la coalition internationale dirigée par les États-Unis».

R. I.

ABDELFATTAH SISSI

« 50 pays arabo-musulmans souhaitent normaliser avec Israël »

SELON LE PRÉSIDENT ÉGYPTIEN, Abdel Fattah al-Sissi, 50 pays arabo-musulmans sont disposés à normaliser avec Israël, rapporte le média iranien francophone Pars Today et que la sécurité du « citoyen israélien » doit être assurée. Dans un entretien à Fox News jeudi, 21 septembre en marge de la 72e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le dirigeant égyptien a mis l'accent sur l'impératif du règlement de l'affaire palestinienne. En allusion à «l'initiative de paix arabe» Abdel Fattah al-Sissi a poursuivi : «Il doit y avoir une issue pour garantir la mise en route de deux États distincts palestinien et israélien. Si cette idée voit le jour, nous entrerons dans une nouvelle ère dans la région qui souffre de ce conflit». Plus loin dans ses propos le président égyptien s'est exprimé en ces termes : «Je parle au nom de 50 pays arabo-musulmans. Si le dossier palestinien était résolu, ces 50 pays rétabliraient des relations diplomatiques avec Israël. J'ai rappelé au président Trump qu'une opportunité lui a été fournie pour résoudre cette affaire du siècle».



L'Initiative de paix arabe est une initiative proposée au Sommet de la Ligue arabe 2002 de Beyrouth par le roi saoudien Abdallah ben Abdelaziz Al Saoud, et confirmée au Sommet de la Ligue arabe 2007 de Riyad. Elle vise à résoudre le conflit israélo-arabe, en améliorant les relations entre Israël et le monde arabe, en échange du retrait total des territoires palestiniens, occupés depuis 1967 et d'une solution viable pour les réfugiés palestiniens et la formation d'un État palestinien ayant comme capitale Al-Qods. Elle n'a jamais été prise au sérieux par les gouvernements israéliens qui se sont succédés aussi bien ceux de la droite que de la gauche israélienne.

Elle semble aussi dénigrée par les régimes arabes eux-mêmes qui l'ont préconisée et qui sont passés à la phase de normalisation avec l'entité sioniste, avant la conclusion de l'accord.

Durant son discours à l'Assemblée générale, le président s'est fait remarqué par un lapsus qui a fait un bug sur les réseaux sociaux. Après avoir adressé un message aux Palestiniens en leur demandant de s'unir derrière un seul objectif, et d'accepter de coexister avec Israël , il s'est adressé au peuple israélien lui disant: « Nous avons en Egypte une relation exemplaire avec vous depuis 40 ans. Et nous pouvons répéter cette démarche extraordinaire encore une fois ». A ce stade, il a alors dit d'une voix tremblante: « la sécurité du citoyen israélien doit être côte à côte avec la sécurité du citoyen israélien ».

D. Z.

8e PARTIE ET FIN



PAR SAFI BENAISSA

LA PROBLÉMATIQUE ALGÉRIENNE DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

COMMENT DEVENIR UN PAYS ÉMERGEANT ?



Cette rétrospective, sur les causes de l'émergence et du développement de la Chine, démontre les conditions particulières qui caractérisent ce pays et qui les différencient des autres peuples sous-développés qui ont leurs propres contextes sociopolitiques, économiques et culturels.

Le recours au transfert de technologie, pour accéder aux techniques de production industrielle, auprès des pays développés, est un passage obligé selon des voies et des moyens qui répondent aux spécificités de chaque pays.

PEUT-ON TRANSPLANTER DES SOLUTIONS ÉTRANGÈRES ?

Une autre démarche que n'auraient pas exploitée nos décideurs serait de s'inspirer des idées innovantes des choix économiques qui ont fait leurs preuves ailleurs, nous dit-on. Ce n'est pas le manque de choix des connaissances et de l'information de ce qui a été produit ailleurs qui fait problème en tant que tel, c'est leur applicabilité. C'est un particularisme qui caractérise d'autres sociétés, conformes à leur contexte historique et à leur culture propre.

UN EXEMPLE DÉMONSTRATIF

Le Maroc, qui pourtant fait parti de notre ensemble maghrébin -ou même la Tunisie- a dès l'indépendance opté pour un régime politique libéral. Ce choix politique qui convenait à la nature monarchique héréditaire de ce pays avait une proximité économique avec l'occident -principalement la France- qui le rendait perméable et permissif à ses influences et à sa pénétration. Ce pays qui présentait des avantages comparatifs dans le secteur du tourisme - facilitation d'accès, ressources humaines commodes (la nature généreuse maghrébine a fait le reste)- a attiré un investissement massif étranger pour son développement. En dépit que nous soyons situés dans la même sphère géopolitique nos pays sont dissemblables, de par l'évolution différenciée au lendemain du déclin de la civilisation arabo-musulmane. Notre trajectoire politique a été également différente au lendemain de nos indépendances dont les causes sont également historiques -ce n'est pas le sujet discuté ici-. Quant au tourisme, chez nous, il se développera selon ses spécificités et prendra son envol selon nos propres capacités d'adaptation économiques et culturelles. L'histoire de l'évolution des transformations des autres sociétés nous enseigne que chaque pays recèle des ressources qui lui sont propres qu'il doit valoriser par leur combinaison pour assurer son auto développement en relation et en coopération avec son environnement international dans son cadre industriel et commercial, qui peut lui offrir des opportunités d'ouverture sur les progrès techniques et technologiques, que malheureusement son retard historique – par la contrainte coloniale - a empêché d'y accéder et de se développer.

Pour conclure, nous allons reprendre une approche faite par certains journalistes sur des dispositions et des mesures prises par le gouvernement actuel à la suite de la politique économique qu'il a défini, certaines en réponse à une conjoncture financière, d'autres dans le prolongement de son programme d'industrialisation.

PERCEPTION D'UNE CERTAINE PRESSE

L'approche contradictoire de certains journalistes qui s'improvisent experts en prospective économique sur les mesures, à caractère économique est réductrice et extravertie, quand elle n'est pas carrément caricaturale :

La réduction des importations ciblées – non productives ou non indispensables – pour l'équilibre de la balance commerciale, serait une erreur pour eux ; pourquoi ? Cela conforterait l'idée que cette difficulté conjoncturelle - baisse des prix- se retournera et ouvrira un nouveau cycle d'abondance -avec la hausse des prix - ; l'activité économique par la rente reprendra son cours normal.

« L'aveuglement continuera…le 1er ministre serait-il un demeuré ? ».

L'exploitation des mines de Ghar Djebilet et l'aciérie de Bellara seraient un non-événement. La sidérurgie c'est de la préhistoire à l'ère de l'électronique et de l'innovation – d'après eux-. Peut-être ont-ils raison !? il faudrait mieux importer les aciers et les produits métallurgiques des pays « arriérés » ; nous ne sommes pas non plus intelligents pour innover. M. Boucharef serait-il un retardé ?

Réduire les importations par des quotas, ça ne favorise pas la production, ça renforce la puissance de l'administration par la simple signature d'un document mais qui est incapable de stimuler l'investissement qui permettrait l'export -quel tour de passe-passe ! M. Tebboune serait-il un limité ?

Pauvre M. Baba Ammi ! qu'est ce qu'il en prend ! Il soutient les bas revenus avec un dinar artificiel ; il maintient de manière dogmatique les subventions, par incapacité imaginative il veille sur les déficits, en s'isolant comme le gouvernement dans une autarcie, ignorant le reste du monde ! Pour conclure, la vitalité pour eux, ce n'est pas fixer un seuil du montant des importations comme le fait Sellal -35 milliard de dollars- mais l'intégration dans les économies transversales où importer jusqu'à 100 milliards est un signe de bonne santé économique s'il l'on exporte 150 milliards. Quelle prouesse !

Bien sur toutes les relances économiques dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les énergies, dans les transports, la communication (téléphonie internet), dans les services et la diversification économique qu'elles engendrent sont zappées. Il n'y a que des crédules comme nous qui y croyons !. Mais quelle indigence sur la connaissance des faits économiques de leur pays ! Incapables de faire une introspection sur la réalité socio-économique de leur société, ils ne jurent que par les performances technologiques des pays développés que justifie leur propre histoire socio-économique séculaire.

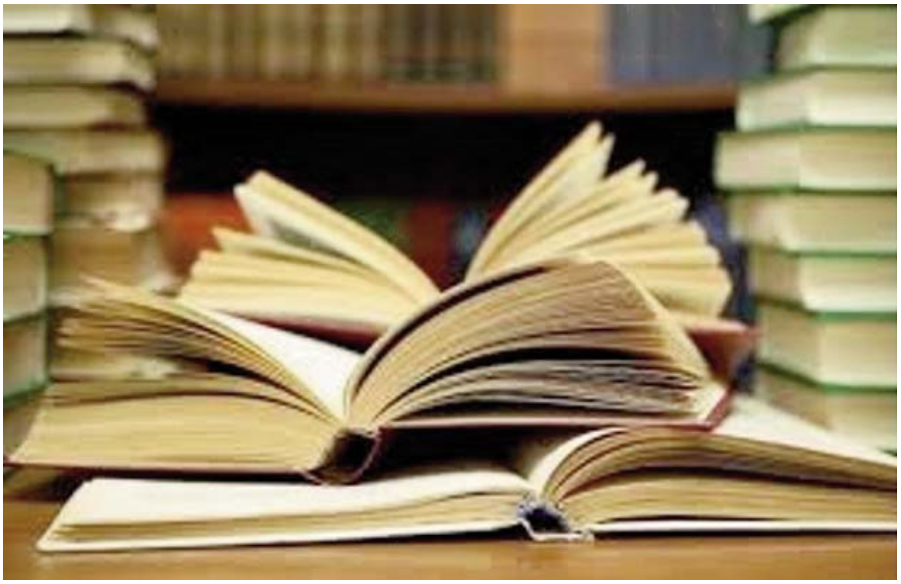
Ce jugement négatif de leur part est-il provocateur ? Ce questionnement nous a effleurés de par son énormité ; ou serait-il hasardeux ? Un esprit « avisé n'aurait pas voué le gouvernement de son pays aux gémonies d'officines étrangères ». Cette perception a été reprise parce qu'elle est représentative et relaie celle d'une certaine élite formée à un courant de pensée occidentale, sans en avoir la culture, lui-même produit des pratiques sociales économiques et culturelles qui les particularisent.

Voir contribution « De la culture. L'histoire socioculturelle de l'Algérie

NOUVELLE PARUTION SUR LA LITTÉRATURE ALGÉRIENNE

Mouvement

L'écrivain, poète et journaliste Mohamed Zetili a annoncé, ce jeudi 21 septembre, la parution de son nouvel ouvrage Parcours dans la vie littéraire et culturelle algérienne qui sera exposé au prochain Salon international du livre d'Alger en octobre prochain.



Le nouveau livre de Mohamed Zetili sera distribué dans les prochains jours, selon son auteur, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans ce volume moyen de 250 pages, un travail de longue haleine, dont les thèmes seront ordonnés l'année passée, l'auteur s'est intéressé à des aspects du mouvement littéraire algérien. Il y est question des enjeux et des interactions, notamment la réalité de l'écrivain et de l'écriture dans le contexte de l'Algérie moderne post- culture du parti unique. Dans une série d'articles, ce livre évoque le comportement de l'écrivain avec l'idéologie, la politique et l'écriture recherchée par le lecteur en quête d'une société imprégnée de la culture de l'Etat civil, la liberté et le droit à l'expression libre.

Mohamed Zetili a également évoqué d'autres sujets retraçant l'étendue de l'engagement de l'écrivain algérien dans les affaires liées au patrimoine, la modernité, la liberté et la relation avec l'institution officielle. L'écrivain a également mis l'accent, non sans point de vue analytique et critique, des aspects de la pratique culturelle dans la vie officielle nationale en critiquant les pratiques qui ont impacté la culture nationale publique.

Dans la dernière partie de son nouveau livre Parcours dans la vie littéraire et culturelle algérienne, Mohamed Zetili a proposé des entretiens qu'il a accordé dans les années 1980 jusqu'aux dernières années à Mohamed Daho, El Khier Chouar, Mohamed Rabhi, Saïd Hamoudi et Raja Seddik. Il a également inscrit dans son livre des lectures de l'expérience littéraire et poétique écrites par Ahmed Doughane de Syrie, Omar El Asri du Maroc, Allaoua Koussa et Belkacem Benabdallah d'Algérie, dont les lectures se sont intéressées aux parcours du mouvement poétique algérien. Cette nouvelle publication est la quinzième du genre produite par ce prolifique poète et journaliste. La première réalisation a vu le jour en 1997 avec son récit Les gourbis brûlent, suivie d'une série poétique, la première étant Les saisons de l'amour et de la transformation, imprimée en 1982 par l'Entreprise nationale du livre. D'autres publications poétiques et narratives sont attendues, des textes satiriques de l'auteur comme Les honorables voleurs et Retour de l'âne du Hakim, dont la parution de la deuxième partie est prévue dans les semaines à venir dans sa troisième édition imprimée par Dar El Watan à El Eulma (Sétif) sous la plume du romancier Kamel Karour. L'écrivain Mohamed Zetili a compilé, en 2006, deux livres en un sous le titre Dans la culture et la démocratie comme il dispose d'autres titres en phase d'impression en matière d'écriture satirique, de poésie et de récits pour enfants.

R. C

GALA RAÏ AU PALAIS DES SPORTS D'ORAN

Pour l'inoubliable Hasni

N HOMMAGE sera rendu le mardi 26 septembre, au Palais des sports d'Oran, au défunt chanteur du raï Cheb Hasni, en commémoration du 23e anniversaire de son assassinat, le 29 septembre 1994.

Ce concert organisé par l'association Art et culture pour la promotion et la protection du patrimoine musical oranais (ex-Apico), verra la participation de plusieurs chanteurs de raï connus, dont Houari Benchenet, Cheba Zahouania, Hasni Seghir, Bilal Seghir, Cheb Anouar, El Hindi, Cheba Kheira, Cheba Dalila, Gana Maghnaoui, Kada Japonais, Cheb Redouane et Cheb Mahfoud et bien d'autres, le célèbre trompettiste Bellemou, les humoristes de Bila Houdoud, El Amjad et Haroudi. Prémonition ou simple coïncidence, en 1992 Cheb Hasni chantait Galou Hasni mat (Ils ont dit que Hasni est mort), et deux ans après, le 29 septembre 1994, il sera assassiné dans son quartier de Gambetta à l'âge de 26 ans, laissant derrière lui plus de 130 albums. Aujourd'hui, 23 ans après, pour ses fans qui l'adulent toujours, Hasni, le Rossignol du Raï est toujours vivant. Né à Oran le 1er février 1968, Hasni Chakroun est considéré comme le roi du raï sentimental. Il voulait être footballeur, mais le destin en avait décidé autrement, il deviendra ce raï lover adulé par plusieurs générations, presque par hasard.

Hasni aimait jouer au football. Il a, d'ailleurs, commencé à taper sur le ballon rond dès l'âge de 9 ans avec l'un des clubs phares d'Oran, l'ASCO (ASMO aujourd'hui). A 15 ans, il se blesse sur le terrain et séjourne à l'hôpital pendant plusieurs semaines. Entre temps, Hasni avait pris beaucoup de poids et malgré ses tentatives et les entraînements, il a dû se rendre à l'évidence et abandonner son parcours sportif. La première fois que Hasni avait chanté en public, c'était dans un mariage. Et c'était la découverte. Il interpréta la célèbre chanson El Marsem avec l'orchestre de Nouri Kada et se fait remarquer par un producteur bien installé sur la place d'Oran. Hasni avait déjà abandonné ses études. Il s'engouffra corps en âme dans le monde de la chanson raï. A 18 ans, en 1986, il enregistre sa première cassette dans laquelle il interprète trois chansons en duo avec la chanteuse de raï Cheba Zahouania et en 8 ans seulement il avait plus de 130 albums à son actif, comprenant plus de 400 chansons. Hasni a sillonné plusieurs villes d'Algérie avant de se produire en France, puis aux Etats-Unis. Il chantait l'amour et l'espoir de toute une jeunesse devenant une légende.

APS

SORTIR

HUMOUR
Spectacles d'humour Alger aux éclats du mercredi 27 septembre au vendredi 29 septembre. 19h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

COREE
Quinzaine culturelle de la Corée du Sud à Alger jusqu'au dimanche 08 octobre. Exposition de livres : Bibliothèque de l'université d'Alger. Films coréens : jeudi 28 septembre. Dimanche 01 octobre. 17h. Ibn Khaldoun. Concert de post-rock Jambinai : samedi 30 septembre. 18h. Ibn Khaldoun.

CONCERT
L'interprète de musique andalouse Imène Sahir en concert Nari we qorhti en hommage à son défunt père. Vendredi 29 septembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Répertoire puisé du patrimoine andalou.

PHOTO
Exposition de photographies des lauréats 2017 du concours AlgeriArt jusqu'au vendredi 29 septembre. Espace d'art contemporain, El Achour, Alger. AlgeriArt, une plateforme dédiée à l'organisation de concours pour le soutien des artistes.

SCENE
Rentrée à l'Opéra Boualem-Bessaih d'Alger avec le spectacle Tous en scène. Vendredi 29 septembre. 19:30. Comédie musicale et danse contemporaine. Avec des élèves de Profil Académie d'Alger.

LABO
Laboratoire d'Alger, atelier de création documentaire. 9h-19h30. Institut français d'Alger jusqu'au dimanche 01 octobre. Trois films seront réalisés par des équipes composées d'un réalisateur, d'un cadreur, d'un ingénieur-son et d'un monteur. Soutien à la création cinématographique en Algérie et la professionnalisation des acteurs du secteur avec l'Institut français d'Algérie et le Festival Premiers Plans d'Angers. Depuis 2014, une trentaine de professionnels algériens seront accompagnés dans l'écriture et la réalisation de documentaires projetés à l'Institut français d'Alger puis en France au Festival Premiers Plans d'Angers et dans d'autres festivals.

BANDE DESSINEE
10e Festival international de la bande dessinée d'Alger-FIBDA. Du mardi 03 au samedi 07 octobre. Esplanade de Riadh El Feth, Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Avec la France en invité d'honneur. Projection de deux films, cycle de huit conférences. Expositions : Rétrospective Uderzo in extenso ; Rétrospective El Menchar ; La French Comics Association ; Kronikas ; Atelier algéro-italien 2016 ; Travaux des concours depuis 10 ans. Ateliers pour enfants, adolescents et professionnels. Résidence de Joël Alessandra et L'Andalou pour la réalisation d'un carnet de croquis à quatre mains publiable. Différents concours et Cosplay… Consulter bdalger.com

LUMIERE
Exposition photos Les êtres de lumière de Chafia Loudjici jusqu'au vendredi 20 octobre. Vivarium à Hydra-Alger. Vernissage à 16h.

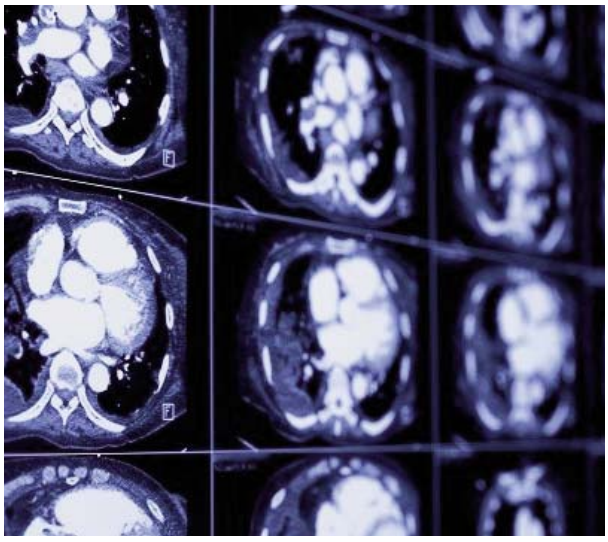
SILA
22e Salon international du livre d'Alger. Du jeudi 26 octobre au samedi 05 novembre. Palais des expositions des Pins Maritimes. Avec l'Afrique du Sud comme invité d'honneur.

PEINTURE
Exposition Identité de l'artiste peintre Dounia Hedid jusqu'au mardi 31 octobre. Sofitel Algiers Hamma Garden. Scènes de la vie traditionnelle.

SCLÉROSE SYSTÉMIQUE

Provoque une incertitude et une anxiété chez le patient et une certaine impuissance chez le médecin

La sclérose systémique est certes une connectivite rare, mais son évolution est potentiellement grave, et cette affection s'accompagne souvent d'une morbidité considérable et d'une mortalité accrue. Une guérison n'est pas en vue; dans de nombreux cas, seul un traitement de soutien est possible.



Cela peut provoquer une incertitude et une anxiété chez le patient et une certaine impuissance chez le médecin. Cet article a pour objectif de fournir au praticien quelques conseils pour la pose du diagnostic, de présenter des propositions de traitement pour les symptômes les plus fréquents et d'encourager la prise en charge thérapeutique interdisciplinaire.

Selon les spécialistes, la sclérose systémique est une connectivite rare caractérisée par une vasculopathie, une fibrose et une auto-immunité. Elle se manifeste plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes, généralement à l'âge de 35–65 ans. Toutefois, toutes les tranches d'âge peuvent être touchées.

En fonction de l'étendue de l'atteinte cutanée, la distinction est faite entre une forme limitée et une forme diffuse. Les manifestations au niveau des organes peuvent survenir dans les deux formes, mais avec une prévalence différente. Elles peuvent concerner le tractus gastro-intestinal, les poumons, les reins, le système musculosquelettique et le cœur. Il convient d'éviter d'employer le terme «syndrome CREST», car les manifestations CREST appartiennent à la forme limitée. En outre, ce terme pourrait donner l'impression d'une évolution bénigne, alors que les patients peuvent non seulement développer les manifestations pathologiques regroupées sous l'acronyme CREST (calcinose, phénomène de Raynaud, trouble de la motilité œosophagienne, sclérodactylie, télangiectasies), mais également d'autres complications graves, telles que des ulcérations digitales ou une hypertension artérielle pulmonaire.

Le traitement dépend de l'organe atteint. Bien qu'il n'existe aucun traitement de fond pour la sclérose systémique, d'importants progrès ont été réalisés au cours des dernières années, avant tout en ce qui concerne le traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire. Par ailleurs, il existe de nouveaux principes actifs prometteurs contre la pneumopathie interstitielle, qui font actuellement l'objet d'études.

L'inclusion des patients dans l'EUSTAR («European Scleroderma Trials and Research Group»), une cohorte européenne de patients atteints de sclérose systémique, permet d'acquérir des informations scientifiques précieuses à propos de cette maladie rare.

En cas de sclérose systémique limitée, les altérations cutanées sont distales par rapport aux coudes et aux genoux. Pour la forme diffuse, celles-ci se trouvent également dans les zones proximales, ainsi que sur le tronc. Au niveau du visage, une réduction de l'ouverture de la bouche d'aspect typique et une perte de l'expression faciale sont possibles dans les deux formes de la maladie (fig. 1).

Pour les deux formes de la maladie, la plupart des patients présentent une dysphagie et/ou des problèmes de reflux relativement tôt après le début de la maladie, et sont l'expression de la dysmotilité œsophagienne. Ils peuvent développer un trouble de la motilité étendu à l'ensemble du tractus gastro-intestinal, qui peut conduire à une parésie intestinale avec malabsorption et malnutrition, associée à une réduction de la qualité de vie. Les sténoses œsophagiennes sont une autre complication tardive.

La survenue d'une arythmie, d'une dysfonction diastolique ou d'une insuffisance cardiaque peut indiquer une atteinte cardiaque. Des épanchements péricardiques, généralement hémodynamiquement neutres, sont aussi souvent présents. Les grands épanchements péricardiques sont toutefois associés à une hypertension artérielle pulmonaire et à un pronostic défavorable. Une complication redoutée de la sclérose systémique diffuse est la crise rénale. Avant l'ère des inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IEC), l'atteinte rénale était la principale cause de mortalité. Même en cas d'initiation précoce d'un traitement adéquat, le pronostic de survie reste aujourd'hui médiocre. Les signes d'alerte d'une possible atteinte rénale sont une augmentation de la pression artérielle (>30 mm Hg systolique ou >20 mm Hg diastolique), une dégradation de la fonction rénale ou un sédiment urinaire actif. Il a été clairement montré qu'un traitement par glucocorticoïdes peut favoriser la crise rénale (avant tout en cas de doses ≥15 mg d'équivalent prednisolone); il est dès lors nécessaire d'y renoncer autant que possible.

L'échocardiographie peut montrer des signes indirects d'une hypertension artérielle pulmonaire; pour confirmation, il est toutefois nécessaire de réaliser un cathétérisme cardiaque droit.

Dans la mesure où il n'existe aucun traitement de fond de la sclérose systémique, un traitement spécifique à l'organe touché n'est initié que lorsqu'un problème spécifique se manifeste. La difficulté réside dans la détection précoce du problème, ce qui implique une collaboration étroite entre les médecins traitants et une information et formation approfondies du patient.

Une substance anti-cancer dans le lait maternel ?

DES CHERCHEURS suédois ont découvert par hasard qu'une protéine présente dans le lait maternel est capable d'éliminer des cellules cancéreuses. Les dernières actualités de la recherche contre le cancer sont présentées pour Sciences et Avenir et en exclusivité par le Pr David Khayat, chef de service de cancérologie à la Pitié-Salpêtrière. Des chercheurs de l'université de Lund, en Suède, viennent d'annoncer qu'une protéine présente dans le lait maternel avait la capacité d'éliminer des cellules cancéreuses. Cette découverte prometteuse devrait maintenant permettre l'élaboration d'un nouveau traitement. Nommée «Hamlet» (Human Alpha lactalbumin Made Lethal to Tumour cells), cette protéine est connue depuis plus de 20 ans dans le monde scientifique. Mais le Pr. Catharina Svanborg, immunologue à l'université de Lund, a annoncé avoir découvert par hasard de nouvelles propriétés en lien avec cette protéine issue du lait maternel lors de travaux portant initialement sur son action antibiotique. La substance était injectée chez des patients atteints de cancer de la vessie. Résultat : ils auraient excrété les cellules tumorales via leurs urines en quelques jours. Cette surprenante découverte est d'autant plus intéressante que contrairement à la chimiothérapie, les cellules saines n'étaient pas attaquées par l'Hamlet. Désormais, il est nécessaire de formuler un traitement efficace à base de cette substance. Ce qui peut prendre un peu de temps même si l'équipe de recherche a fait savoir que les bénéfices liés à leur découverte seront reversés aux laboratoires de recherche pour cette mise au point finale. Les scientifiques espèrent que ce composé du lait maternel pourrait également aider à lutter contre le cancer de l'intestin ou du col de l'utérus. Un nouvel essai comparant l'Hamlet à un placebo est prévu incessamment pour tester cette hypothèse.



Des tenants et des aboutissants de l'émigration du prophète à Médine



Par Tahar Badadoui



Ce fut une grâce de Dieu que les païens se fussent aveuglés à ce point et qu'aucun d'eux ne fut tenté de regarder à l'intérieur de la caverne. Mieux encore, le pire ennemi du Prophète Omeya fils de Khalef, l'ex bourreau de Bilal, dissuada, alors ses compagnons de l'impossibilité d'une cachette dans cette caverne. Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, y resta avec Son compagnon Abou Bakr, trois jours consécutifs, durant lesquels ils se nourrirent du lait que leur apportait 'Amr Ibn Fuheïra, l'un des servants d'Abou Bakr.

Par Cheïkh Tahar Badadoui

Par ailleurs, son fils 'Abdullah, se constitua comme leur émissaire et intermédiaire vis-à-vis de l'extérieur. Celui-ci venait chaque jour les informer des agissements des ennemis et les éclairer sur leurs positions à leur égard. Après trois jours de recherche, les Quraychites perdirent tout espoir de retrouver le Prophète. L'atmosphère se détendit quelque peu, et l'occasion était relativement favorablement pour que le Prophète poursuivît Son chemin vers Yathrib, future Médine, distante de six cent kilomètres de la Mecque.

Par ailleurs, la troupe déconfite retourna bredouille à la Mecque. Puis, promit de donner comme prime de chasse cent chameaux, à quiconque lui indiquerait la cachette du Vénéré Prophète. Aussitôt, un des leurs, Suraqâ, futur chevalier de l'Islam, se proposa pour cette mission à plus d'un risque à savoir : capturer le Prophète mort ou vif. Soraqua sauta aveuglément sur l'occasion qui lui est offerte, prit discrètement une monture et partit à la poursuite du Prophète. Lorsqu'il s'approcha de Lui, son cheval buta contre une pierre et tomba à terre.

Il remonta sa cavale, reprit sa course et se trouva si près du Prophète qu'il l'entendit réciter le Saint Coran; Abou Bakr, ne cessait de se retourner, mais bientôt les jambes de son cheval s'enfoncèrent dans le sable jusqu'aux genoux et lui, s'abattit alors à terre. Il aiguillonna la cavale qui se redressa. Mais sitôt qu'elle sortit ses jambes, un nuage de poussière, plein d'éclairs se dégagea de ses sabots et monta au ciel comme une fumée. Soraqua comprit alors, que ses tentatives seront peine perdue; une terreur immense s'empara de lui. Il se mit à crier: Grâce! Grâce!

Le Prophète et Ses compagnons Abou Bakr, Ameur Ibn Fuheïra et leur guide ibn Arqath, firent halte et l'attendirent. Soraqua raconta plus tard cette scène émouvante en disant : «Après avoir subi toutes ces épreuves. J'ai eu la conviction profonde, qu'un jour viendra où la cause du Prophète triomphera sans équivoque». Il dit au Prophète: «Tes compatriotes ont promis une rançon pour Ta capture» et il Lui donna des précisions sur les intentions de Quoraîch. Puis il leur proposa des provisions et des effets. Ils ne prirent rien, seulement ils lui recommandèrent de garder le silence, encore mieux de dérouter l'ennemi de leur destination.. Soraqua demanda alors au Prophète, en guise de sécurité de lui faire établir un sauf conduit, qui lui fut aussitôt délivré par Abou Bakr.

Ainsi s'acheva ce drame où la Providence démontra, une fois de plus, avec quelle sollicitude Elle offrit Sa guidance à Son Elu, ainsi que Sa protection au Sceau des Prophètes contre les périls imminents, inhérents à Sa noble Mission..

Les musulmans de Médine, quant à eux, sortirent en groupes pour accueillir le Sauveur de l'Humanité, Salut Divin Sur Lui, quand ils eurent connaissance de Sa sortie nocturne, fuyant malgré Lui Son pays natal. Brûlant du désir de Le voir, ils attendirent Son arrivée avec impatience, mais à leur déception, le Prophète, ne donna aucun signe de vie. Le premier jour s'écoula et les Médinois, à l'entrée de la ville sainte, guettèrent sous le soleil de plomb, le moindre signe réconfortant, mais encore en vain. Plusieurs jours passèrent et les hommes ne cessaient d'attendre avec impatience l'arrivée de notre Prophète. Un jour, comme à l'accoutumée, les Médinois sortirent pour avoir des nouvelles ; mais le soleil torride les empêcha de continuer plus longtemps ; alors, ils retournèrent à leurs domiciles, inquiets et désenchantés. Soudainement, une voix peu familière les secoua, ce fut celle d'un citoyen juif qui s'écria : «Peuple arabe, voilà votre bonne fortune ! La chance que vous attendiez». Mohammed est arrivé ! Mohammed est arrivé ! Ils se jetèrent sur leurs armes et allèrent à la rencontre du Messager à «El-Harra». Le Prophète épris de fatigue, s'endossa contre un tronc d'un palmier pour se reposer.

Les Médinois accueillirent cette Beauté divine, avec ferveur, joie, amour et allégresse, l'entourèrent de tous côtés, et se dépêchèrent pour Le servir. Le Prophète longea le côté droit d'El Hara, jusqu'au moment où il arriva à proximité des maisons de la famille de 'Amr Ibn 'Aouf à Qouba, où il mit pied à terre pour construire, sans tarder, le premier édifice de l'Islam, Sa mosquée de piété, élogieusement peinte par le Saint Coran.

Le Prophète, Salut Divin Sur Lui séjourna à Qouba le mardi, le mercredi et le jeudi. Il y fût rejoint par Son cousin et plus tard Son gendre 'Ali Ibn Abi Taleb, que Dieu agrée son âme, lequel, après avoir remis entre les mains de leurs propriétaires tous les dépôts que le Prophète eut en Sa possession et qui lui confia au moment de Sa sortie de Sa demeure, arriva, ayant marché de jour comme de nuit, les talons sillonnés par de larges crevasses .Le Prophète, l'embrassa alors avec effusion, le pansa de Ses mains bénies et l'installa à Ses côtés dans la maison de Keltoum.

Un jour, le Prophète, Salut Divin Sur Lui, chevauchant Sa monture, sortit sans opter pour une direction précise. En passant près des Médinois, ceux-ci, accoururent vers Lui, s'attachèrent au licol de Sa chamelle, en se proposant de Lui offrir l'hospitalité gratuite ; même les faux dévots, tels leur prince Abdullah Ibnou Ubaye Ibnou Salul, auquel le Prophète lui consacra de son vivant, un comportement des plus respectueux, et à sa mort, il lui offrit Son chemisier pour lui servir de linceul ; et, mieux encore, il pria sur son âme, attitude qui lui sera plus tard interdite par le Seigneur.

Chacun voulait bénéficier de cette faveur, mais le Prophète, Salut Divin Sur Lui, les repoussa gentiment en leur disant : « laissez la bête marcher où bon lui semble, elle suit un ordre déjà tracé. » La bête poursuivit son chemin, puis s'arrêta soudainement, près de la maison des parents maternels du Prophète, notamment Malik Ibn An-Nadjar. Aussitôt, la chamelle bénie, fléchit ses genoux et se coucha près de la Mosquée actuelle, où s'érige le Tombeau sacré du Prophète et se dressent les tombes de Ses deux nobles compagnons Abou Bakr et 'Umar, que Dieu agrée leur âme.

Cet endroit était une propriété réservée à Sahl et Souhayl, fils de Rafia', Ibn 'Amr : deux orphelins vivant sous la tutelle de Usseïd Ibn Zurara. Ensuite, la bête se leva et se mit de nouveau en route pour s'arrêter enfin devant la maison d'Abou Ayoub El Ançari, où il séjourna jusqu'à ce que soit achevée la construction de Ses demeures. Le Prophète, Salut Divin Sur Lui prononça avec éloquence en se soumettant à Son Maître, le Tout Puissant le Miséricordieux : « Seigneur, fais moi débarquer d'un débarquement béni. Tu es Celui qui procure le meilleur débarquement », comme il Lui fut recommandé par le Saint Coran (Verset 29 de la Sourate dite : « Les Croyants »). A noter cependant, que ce noble compagnon, que Dieu agrée son âme, eut le privilège, alors vieillard, de figurer parmi les guerriers de l'expédition de Constantinople sous la dynastie des Omeyyades, et de tomber martyr, au seuil de cette ville, en 52 de l'Hégire ou 672 de l'ère chrétienne.

Le Prophète, Salut Divin Sur Lui, invita ceux qui avaient émigré à Son nouveau domicile, et les nomma « les Emigrés » tandis qu'il donna aux Médinois, le titre d' « Assistants » ou d' « Auxiliaires ». Il les fit frères, spirituels et consanguins à la fois, à part entière, de sorte que si l'un des Mouhadjirine meurt, son frère El Ansary (Médinois) hérite de ses biens s'il y a lieu et assure la continuité du défunt, jusqu'au moment où cette attitude des plus magnanimes, sera plus tard abrogée par une disposition plus logique et humaine à savoir le défunt ne sera désormais hérité que par ses descendants ou ascendants selon l'ordre des priorités familiales. Le Prophète unifia les Mouhadjirine et les Ançars dans un même idéal qu'est le chemin de droiture. L'appel du Prophète Salut Divin Sur Lui, prendrait, après cet évènement un nouvel aspect, celui de la lutte pour la cause divine.

Suivra

SPORTS MÉCANIQUES :
Engouement particulier pour la 2e édition du Grand prix d'Oran

LA DEUXIÈME édition du Grand Prix d'Oran de vitesse déroulée vendredi matin a connu un franc succès et suscité un grand engouement de la part des amateurs des sports mécaniques qui ont suivi avec un intérêt particulier les six courses au menu, sur un circuit de 1,9 km parcouru en six étapes (11,4 km) au niveau du front de mer de la capitale de l'Ouest algérien.Le dernier mot dans cette épreuve est revenu aux pilotes : Bechache Redouane (club de Bouinan, Blida), Benhaniche Hamza (TC Birkhadem), Beggar Mohamed (NR Dely Brahim), Rami Hamza (TC Birkhadem), Beggar Mohamed (ES Bir Khadem) et Amara Lamine (NR Dely Brahim), qui ont remporté respectivement les courses des catégories : R1, R2, R3, R4, R5, et VHC.44 pilotes ont pris part à la compétition représentant les clubs affiliés aux Ligues des wilayas d'Alger et de Blida, tandis qu'ils étaient seulement quatre pilotes à avoir abandonné la course en raison de pannes techniques de leurs véhicules. Le président de la fédération algérienne des sports mécaniques, Chiheb Behloul, s'est dit, à l'issue de l'évènement, très satisfait du déroulement de l'épreuve , estimant avoir réussi à relever le défi . «Il s'agit de la deuxième édition du Grand Prix d'Oran qu'on veut instaurer comme une tradition. Certes, pour cette deuxième expérience du genre, il y avait seulement la participation des autos, contrairement à la première édition à laquelle ont pris part également des pilotes de Moto, mais il n'en demeure pas moins que l'épreuve a connu un franc succès». Le même responsable a souligné, au passage, que son instance a réussi le pari, d'autant que toutes ses tentatives pour s'offrir l'appui de sponsors ont été vouées à l'échec.»C'est ce qui explique, en outre, les primes très symboliques réservés aux vainqueurs de la course, les premiers ayant eu droit seulement à 30.000 DA, a encore précisé le président de la FASM, révélant que la manifestation à coûté à la trésorerie de son instance la bagatelle somme de 2,5 millions de dinars, dont 1 million a été épuisé dans le transport des véhicules. La première édition du Grand prix d'Oran avait eu lieu le 29 juillet 2016 au niveau du Front de mer toujours.

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ À HAMMAMET :
L'Algérienne Inès Ibbou éliminée en quarts de finale

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée vendredi, en quarts de finale d'un tournoi professionnel féminin, organisé du 18 au 24 septembre 2017 à Hammamet (Tunisie), après sa défaitepar deux sets à zéro contre l'Allemande Nora Niedmers.La championne d'Afrique de 2015 avait relativement bien démarré ce match, avant de subir la domination de l'Allemande, l'ayant finalement emporté (6-2, 6-3), après 1h05 min de jeu.En double, Ibbou et son équipière allemande, Chantal Sauvant, ont été éliminées dès jeudi, au deuxième tour, après leur défaite par deux sets à zéro contre l'italienne Angelica Moratelli et sa partenaire bulgare, Isabella Shinikova (6-4, 6-3).

BOULES/MONDIAL-2017:

Les Algériens quittent la scène en quarts de finale

Les athlètes algériens de boule lyonnaise (jeu long) ont été eliminés vendredi en quarts de finales de leurs concours (tir de précision, tir progressif, simple), et en 8ès de finale pour le (combiné et le double) du Championnat du monde de jeu long dont les compétitions se poursuivent à Casablanca.

Au tir de précision, Mustapha Zoubeidi a été éliminé en quarts de finale, en prenant la dernière place (la 8è) avec 28 touches sur 45 essais. La finale du concours sera animée par le Slovène Janzic Davor (44/49) et le Croate Marko Beakovic, auteur du même score en demi-finale (46/50). En simple (individuel), le sort de l'Algérien Sid Ahmed Boufateh n'était pas meilleur, puisqu'il s'est fait écarter en quart de finale du concours par l'Américain Gadaleta Giuseppe (8-7), dans un match où l'Algérien avait la qualification en main, et disposait de deux balles de plus pour marquer le point qualificatif. Les autres qualifiés aux demi-finales sont: l'Argentin Montemerlo Guillermo (Argentine) qui a éliminé le Serbe Veselin Skakic (11-10), le Slovène Jure Kozjek qui a pris le meilleur sur le Tunisien Mourad Ayadi (9-8) et le Croate Pero Cubela, vainqueur du Chilien Rodolfo Galvez (13-5).Pour sa part, l'athlète Abdelkrim Makhloufi a été éliminé en quart de finale du tir progressif, après avoir pris la 8è et dernière position du concours avec 28 touches sur 45 lancés en 5 minutes de temps réglementaire, derrière le Tunisien Hamza Khiari (31/45), le Turc Recep Ali Asker (39/49) et le Chinois Li Panpan (39/48), tous les quatre écartés des quarts.



Le podium du tir progressif se jouera entre le Croate Brnic Leo (42/48), le Slovène Petric Anze (42/49), l'Italien Mauro Roggero (40-49) et le Français Adelfo Guillaume (39/49).Au concours du Combiné, Mustapha Zoubeidi a été éliminé des 1/8ès de finale, en perdant contre l'Italien Daniele Grosso (17-25). Les autres qualifiés sont: la Croatie contre la Turquie (24-21), le Monténégro face au Chili (21-16), l'Australie devant le Japon (17-10), la Slovénie face à la Chine (21-16), le Pérou aux dépens du Brésil (21-16), la Tunisie devant les USA (20-14) et la Serbie face à la Suisse (22-17).De son côté, la paire Makhoufi Abdelkri/Toufik Sahih a perdu son match du double en 8es de finale face au duo Argentin Apez-Pretto (8-6).Pour le compte du même tour, la France a éliminé la Turquie (13-4), les USA passent devant Monténégro (13-3), la Serbie a écarté l'Italie sur le score de (8-6), la Slovénie a pris le meilleur sur la Bosnie (7-6), le Maroc s'est qualifié devant le Pérou (12-11), Monaco devant l'Australie (11-10) et la Tunisie face à la Croatie (13-5). L'Algérie participe au rendez-vous de Casablanca avec cinq athlètes et dans les six concours (simple, double, combiné, tir de précision, tir progressif et tir rapide en double.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BOULES (FIB):

L'Algérien Mohamed Yacine Kafi élu au bureau exécutif

L'ALGÉRIEN Mohamed Yacine Kafi a été élu au bureau exécutif de la fédération internationale de boules (FIB), lors du Congrès électif de l'instance mondiale qui s'est tenu, jeudi à Casablanca, en marge du Championnat du Monde de la boule lyonnaise dont les compétitions se poursuivent jusqu'au 25 septembre, a appris l'APS, auprès de l'intéressé.» Je me réjouis beaucoup de mon élection. J'estime qu'elle représente un plus pour mon pays et le sport de boule algérien. J'espère pouvoir apporter un plus à cette discipline et aider mon pays et le continent africain à promouvoir davantage ce sport avec mon expérience et participer à mettre en avant notre soutien à la candidature des sports boules et ses composants pour l'édition 2024 des jeux Olympiques», a indiqué Mohamed Yacine Kafi, ajoutant que ce sport se renforce de l'image qui complète ses valeurs universalité, popularité, transmission et les réponses aux critères d'éligibilité aux Jeux olympiques. Les disciplines de sports boules (pétanque, boule lyonnaise et la Raffa volo) sont représentées dans quelques 165 pays via 262 fédérations et plus de 200 millions de pratiquants. Les 42 délégations présentent au Congrès et représentantes les 5 continents dont 14 pays africains et 19 européens, ont également élu le nouveau président de la FIB, en la personne de Ruis Frédéric (France), seul candidat au poste et qui remplace l'autre français Christian Lacoste qui avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Les Congressistes ont élu aussi les deux vice-présidents de l'instance, l'Italien Marco Bricco et l'Argentin Marcel Bravo, ainsi que les sept autres Conseillers et deux représentants des athlètes pour compléter le bureau exécutif de la fédération internationale de boules (FIB) dont les membres s'élèvent à dix, en plus de la nomination d'un secrétaire général et d'un trésorier. Mohamed Yacine Kafi avait été élu nouveau président de la Confédération africaine de Raffa (CAR), pour le mandat olympique (2017-2021), lors de l'Assemblée générale élective à Casablanca (Maroc).Kafi Yacine (55 ans) avait été élu à bulletin secret et à l'unanimité des quatorze (14) membres constituant l'assemblée dont les deux délégations de pouvoir de vote (Libye et Djibouti).

Huit pays en lice au Grand prix international de voile de Mostaganem

LES COMPÉTITIONS de la première édition du Grand prix international de voile de Mostaganem, catégorie «Optimist» (moins de 15 ans, garçons et filles), ont démarré vendredi avec la participation de 58 véliplanchistes de 8 pays. Douze courses sont au programme des quatre journées de cette manifestation sportive qui a débuté par trois épreuves en «individuel» (G et F) près du port de pêche et de plaisance de Salamandre. Les pays participants à cette première édition sont l'Algérie, l'Angola, l'Egypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie, la Palestine et le Soudan. L'événement est initié par la Fédération algérienne de voile (FAV) en coordination avec la Ligue de wilaya et la Direction de la jeunesse et des sports. Ces joutes ont pour objectif de «réactiver le projet de réalisation d'une base nautique à Mostaganem, et ce, à l'effet de promouvoir les différentes spécialités de ce sport», a indiqué à l'APS le président de la FAV, Hacène Djilali. Le Grand prix de Mostaganem permet également de «susciter l'intérêt des jeunes envers cette activité sportive, tant à l'échelle locale qu'au niveau des autres wilayas côtières», a-t-il soutenu. Le président de la FAV a souligné dans ce contexte que son instance a élaboré tout un programme en faveur du développement de la voile, annonçant que le nombre de clubs passera de 34 à 40 au cours des quatre prochaines années. Il a aussi fait savoir que la wilaya d'Aïn Defla abritera vers la fin du mois de novembre prochain la Coupe d'Algérie de voile (catégorie Optimist). L'équipe nationale de voile partipera quant à elle aux Championnats d'Afrique fixés du 27 novembre au 3 décembre prochains en Egypte, épreuve qualificative pour les Jeux olympiques de la jeunesse (Argentine, 2018), a signalé le président de la FAV, évoquant en outre les préparatifs des Jeux méditerranéens prévus en 2018 à Tarragone (Espagne).

4e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS:

L'ASAM et la JSMS maitres des lieux , le Rapid se révolte à Batna

L'AS Aïn M'lila et la JSM Skikda ont conservé le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football, après leurs victoires respectives contre la JSM Béjaïa et le WA Tlemcen, sur le même score d'un but à zéro, vendredi pour le compte de la 4e journée, ayant vu le RC Relizane réussir l'exploit d'aller gagner (3-2) chez le CA Batna.



Les Rouge et Noir ont fait la différence d'entrée de jeu, par l'inévitable Dib, qui n'a eu besoin que cinq minutes pour trouver le chemin des filets dans ce match au sommet de la 4e journée, et offrir un précieux succès à son équipe, grâce auquel elle reste en tête du classement, avec 12 points. De son côté, la JSMS a éprouvé un peu plus de difficulté contre une coriace équipe de Tlemcen. C'est finalement Khazri qui a réussi à débloquer la situation à la 23e minute, permettant à son équipe de rester co-leader avec l'ASAM, au moment où le WAT reste lanterne rouge, avec un seul point au compteur. L'exploit du jour est à mettra à l'actif du RC Relizane, qui est allé s'imposer (3-2) chez le CA Batna, grâce notamment à un doublé de Aggoune, aux 38e et 49e minutes.

Le troisième et dernier but relizanais dans ce match a été l'oeuvre de Nemdil à la 80e minute, alors que Dif et Mebarki ont marqué pour le CAB, respectivement aux 2' et 90'+2.Au stade Habib Bouakeul, l'ASM Oran l'a difficilement emporté contre le CA Bordj Bou Arréridj (1-0), grâce à Youcef-Khodja qui avait surgi juste avant la fin de la première mi-temps pour planter cette banderille (45'), au moment où le MC Saïda a eu la tâche moins difficile pour venir à bout du mal-classé GC Mascara,qu'il a battu (2-0) grâce Hantat (45'+1) et Hakkar (68').De son côté, le nouveau promu RC Kouba a pleinement profité de l'absence du public au stade Messaoud Zougar d'El Eulma, en raison du huis clos infligé au MCEE, et a réussi à repartir avec un bon nul (1-1).Les Koubéens ont commencé par concéder l'ouverture du score devant Boulaincer (53'), mais leur réaction a été quasi immédiate, puisque six minutes plus tard, Boumaïza remettait les pendules à l'heure (1-1).En début de soirée, l'ASO Chlef s'est imposé (1-0) contre le CRB Aïn Fakroun, grâce à Baouche (80'), et c'est sur le même score que l'a emporté le MO Béjaïa face à l'Amel Boussaâda. C'est le vétéran Antar Boucherit qui a offert cette précieuse victoire aux «Crabes» grâce à laquelle ils s'emparent seuls de la3e place du classement avec 10 points.

RÉSULTATS COMPLETS ET CLASSEMENT:

CA Batna - RC Relizane	2-3
JSM Skikda - WA Tlemcen	1-0
MC Saïda - GC Mascara	2-0
MC El Eulma - RC Kouba	1-1
AS Aïn M'lila - JSM Béjaïa	1-0
ASM Oran - CAB Bou Arréridj	1-0
ASO Chlef - CRB Aïn Fakroun	1-0
MO Béjaïa - Amel Boussaâda	1-0

Classement :	Pts	J
1). JSM Skikda	12	4
—). AS Aïn M'Lila	12	4
3). MO Béjaïa	10	4
4). ASM Oran	8	4
—). ASO Chlef	8	4
6). JSM Béjaïa	7	4
7). MC Saïda	6	4
8). CA Batna	5	4
—). RC Relizane	5	4
10). CABB Arreridj	4	4
—). MC El Eulma	4	4
12). RC Kouba	2	4
13). CRB Aïn Fakroun	1	4
—). GC Mascara	1	4
—). WA Tlemcen	1	4
—). Amel Boussaâda	1	4.

Ligue 1 Mobilis (4e journée) : Le MCO et le Paradou provisoirement sur le podium

LE MC ORAN et le Paradou AC se sont provisoirement hissés sur la deuxième marche du podium, après leurs victoires respectives sur le DRB Tadjenanet (1-0) et l'USM Blida (1-0), vendredi, en ouverture de la quatrième journée de Ligue 1 Mobilis de football, ayant vu le NA Hussein Dey dominer la JS Kabylie (2-1).Les Oranais ont longuement résisté aux assauts du DRBT avant de réussir le hold-up parfait, en inscrivant le but de la victoire par le jeune espoir, Ferifer, à la 90'+1. Un précieux succès en déplacement, qui permet aux gars d'El Hamri de se hisser provisoirement à la 2 place, avec 7 points, au moment où le DRBT reste dans le ventre mou du classement, avec 5 unités.De son côté, le Paradou AC a fait la différence d'entrée de jeu, en assommant l'USM Blida dès la 4e minute de jeu, par l'intermédiaire d'El Mellali, qui permet donc à son équipe de rejoindre le MCO à la deuxième place du classement général, ex aequo avec la JS Saoura et l'ES Sétif, qui comptent également sept points, mais avec un match en moins. De son côté, le NAHD avait commencé par concéder l'ouverture devant Benaldjia (24'), avant d'égaliser par son capitaine Ahmed Gasmi, sur penalty à la 36e minute, et de renverser finalement la vapeur par Cherfaoui

(73').Cette quatrième journée de Ligue 1 Mobilis s'est poursuivie hier, avec le déroulement de trois autres rencontres, à savoir : USM El Harrach - CS Constantine, US Biskra - CR Belouizdad et ES Sétif - JS Saoura, au moment où l'USM Alger et le MC Alger, actuellement engagés dans différentes compétitions continentales, ont vu leurs matchs reportés au 3 octobre prochain. L'USMA se déplacera chez l'US Bel-Abbès, alors que le MCA accueillera l'Olympique de Médéa au stade Omar Hamadi de Bologhine.

RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT:

DRB Tadjenant - MCO	0-1
NA Hussein Dey - JS Kabylie	2-1
Paradou AC - USM Blida	1-0

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATION-5E JOURNÉE) CAMEROUN- ALGÉRIE: HAKIM

Meddane à Yaoundé pour préparer le séjour des Verts (FAF)

UNE DÉLÉGATION de la Fédération algérienne de football conduite par Hakim Meddane a séjourné durant trois jours dans la capitale camerounaise pour préparer le séjour de la sélection nationale à Yaoundé où elle doit affronter le Cameroun le 7 octobre 2017 à 17h00 en match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, a indiqué la FAF vendredi Medane, membre du Bureau fédéral de la FAF et responsable de la sélection nationale et Youcef Ouznali, docteur vétérinaire de la FAF, ont choisi et inspecté l'hôtel qui abritera la délégation algérienne avant d'être reçus par le secrétaire général de la Commission de moralisation du football, instance de transition chargée de diriger le football camerounais, avec qui ont été discutés tous les aspects pratiques liés à l'arrivée, aux déplacements et au séjour de la sélection nationale. Selon la même source, les représentants de la FAF ont bénéficié au cours de leurs différentes démarches de la présence de l'Ambassadeur d'Algérie à Yaoundé, Merzak Bedjaoui, et de son assistance précieuse ainsi que celle de l'ensemble du personnel de l'Ambassade. La rencontre Cameroun- Algérie est sans enjeu puisque les deux sélections sont éliminées de la Coupe du Monde 2018. L'Algérie est lanterne rouge du groupe B avec 1 point et les les Lions indomptables (3e-3 pts). Le seul billet qualificatif se jouera entre le Nigeria (1er-40 pts) et la Zambie (2e-7 pts), lesquels s'affronteront dans l'autre rencontre à Uyo.

PORTUGAL : MATCH PLEIN ET DOUBLÉ POUR BRAHIMI

YACINE BRAHIMI s'est offert un doublé ce soir, portant son total de buts cette saison à trois unités.

Face au 13e du Championnat, Portimonense, le leader Porto avait déjà fait le travail en première période en menant 3 à 1 à la pause, avec déjà un très bon Brahimi. Au retour des vestiaires, l'international algérien va s'offrir un doublé en marquant à la 49e et à la 69e. Sur le premier, il profite d'un centre de Marega pour placer un tir, qui est contré mais qui file dans les buts. Son second but est de toute beauté. Fruit d'un magnifique travail collectif, suite à un «une-deux» avec Aboubakar, Yacine s'offre un doublé en marquant tout en fluidité. Score final 5 à 2. Homme du match, Yacine Brahimi sans conteste.

FRANCE : GHEZZAL BUTEUR CONTRE LILLE

MONACO n'a pas fait de détails à Lille en s'imposant par le score sans appel de 4 à 0. L'international algérien Rachid Ghezzal a été de la fête en marquant le but du 2 à 0.Alors que Stevan Jovetic avait ouvert le score à la 24e, Rachid Ghezzal doublera la mise à la 30e, sur une sublime ouverture de Kamil Glik à droite pour Almamy Touré. Ce dernier centre en retrait pour Rachid Ghezzal au second poteau, qui conclut du gauche. Falcao s'offrira un doublé pour porter le score à 4 à 0.Trois ex-joueurs Algériens de l'Olympique Lyonnais ont participé a cette rencontre. Ghezzal est sorti à la 79e, remplacé par Lemar, tandis que Benzia a été remplacé à la 69e, et que Bahlouli est entré pour Lille à la 58e.

QATAR : HAMROUN BUTEUR ET DOUBLE PASSEUR

EN QATAR Stars league, en l'absence de Baghdad Bounedjah, pas encore remis de sa blessure, c'est Jugurtha Hamroun qui reprend le flambeau, en réalisant un match plein ce soir sur le terrain d'Al Sailiya. C'est tout d'abord les coéquipiers de Nadir Belhadj, qui ouvrent le score, mais Hamroun, dans un grand jour, offre une passe décisive sur la tête de Xavi à la 17e, avant de marquer à la 32e et de donner le troisième but à l'international qatari d'origine algérienne Boualem Khouki.

Al Sadd s'impose finalement chez le promu sur le score de 3 à 2.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIF-5E JOURNÉE) CAMEROUN- ALGÉRIE:

Arnaud Djoum forfait contre les Verts

LE MILIEU de terrain camerounais des Hearts (première division ecossaise) Arnaud Djoum qui s'est blessé en championnat, lors du déplacement à Hamilton Academical (1-2) de la sixième journée du championnat, a déclaré forfait pour le match des Lions Indomptables contre l'Algérie le 7 octobre prochain à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, rapporte la presse locale vendredi. La rencontre Cameroun- Algérie est sans enjeu puisque les deux sélections sont éliminées de la Coupe du Monde 2018. L'Algérie est lanterne rouge du groupe B avec 1 point et les les Lions indomptables (3e-3 pts). Le seul billet qualificatif se jouera entre le Nigeria (1er-40 pts) et la Zambie (2e-7 pts), lesquels s'affronteront dans l'autre rencontre à Udo.

LES CHAUSSETTES DE JUSTIN TRUDEAU LUI VOLENT LA VEDETTE





Les chaussettes de Justin Trudeau n'auront pas échappé aux fans de Star Wars: mercredi, le premier ministre a assisté à l'inauguration du forum Bloomberg vêtu d'un impeccable costume... et d'une paire de chaussettes Chewbacca. Un choix original pour un homme politique qui a une fois de plus séduit les Internautes.

LE PREMIER MINISTRE canadien avait enfilé des chaussettes à l'effigie de Chewbacca (Star Wars) pour l'inauguration du forum Bloomberg Business, à New York.

Grand fan de Star Wars, Justin Trudeau avait déjà arboré des chaussettes à l'effigie de R2-D2 et de C-3PO le 4 mai, soit en anglais "May the Fourth", la devise des Jedi de la saga.

UN APPARTEMENT MIS EN VENTE À 110 MILLIONS DE DOLLARS À NEW YORK



UN QUINTUPLEX situé au sommet du célèbre Woolworth Building de New York a été mis en vente pour 110 millions de dollars, prix qui en ferait, en cas d'achat, l'appartement le plus cher de l'histoire de la ville.
Cinq niveaux, 900 mètres carrés environ, une terrasse à 220 mètres de haut, un ascenseur particulier et jusqu'à sept mètres de hauteur sous plafond, voilà quelques-uns des attributs de cet appartement hors norme, créé par le promoteur immobilier Alchemy Properties.
La rénovation et l'aménagement de ce bâtiment historique, qui a porté sur 33 appartements en plus du quintuplex, a été réalisée par l'architecte et décorateur français Thierry Despont, qui a notamment à son actif la rénovation de la Statue de la Liberté.
Chef d'œuvre mêlant le style art déco et néo-gothique, reconnaissable à sa toiture en cuivre tournée vert-de-gris, le Woolworth Building a été achevé en 1913 et était alors l'immeuble le plus élevé au monde, avec ses 241 mètres.
Il l'est resté durant 17 ans, avant d'être détrôné par le Bank of Manhattan Trust Building (282 mètres), aujourd'hui propriété de l'empire immobilier de Donald Trump.

Son nom lui a été donné par le magnat des grands magasins Frank W. Woolworth, qui en a fait le siège de sa société, à l'extrême sud de Manhattan, non loin du World Trade Center.
Le groupe Woolworth (devenu Venator) l'a finalement vendu en 1998 alors qu'il se battait pour sa survie, avant de disparaître.
Réalisée il y a moins de 20 ans, la transaction s'était faite pour 155 millions de dollars, un montant proche du prix du quintuplex aujourd'hui mis en vente.
En cas de vente, l'appartement deviendrait le plus cher de l'histoire de New York, devant un duplex de l'immeuble One57, situé sur la 57e rue à Manhattan, acheté pour 100,5 millions de dollars, selon plusieurs médias américains.

99% DES PERSONNES EN ESTONIE ONT LES YEUX BLEUS !

Le saviez-vous ?

Comme on l'a expliqué dans ce LSV, à l'origine, tous les êtres humains avaient les yeux bruns. Avoir les yeux bleus est en fait le résultat d'une mutation survenue à l'un de nos ancêtres qui l'a propagée dans toutes les populations.
Ironie du sort, les yeux bleus sont considérés comme particulièrement beaux, peut-être en raison de leur rareté dans certaines régions du monde, mais l'Estonie ne fait certainement pas partie de ces régions. En effet, selon Hans Eiberg de l'Université de Copenhague, l'Estonie a le plus grand nombre de citoyens aux yeux bleus dans le monde avec un pourcentage de 99%.

Quatorze membres d'une même famille touchent le jackpot à l'EuroMillions



LE 1ER SEPTEMBRE dernier, une famille française a empoché le gros lot à l'EuroMillions: 28.287.321 euros à se partager en 14, soit plus de 2 millions d'euros par personne.
Comme le raconte Le Parisien, 14 membres d'une même famille habitués à miser ensemble à l'EuroMillions depuis plusieurs années ont enfin vu la chance leur sourire. Chaque semaine, l'un d'entre eux allait enregistrer le bulletin familial, dépensant ainsi une cinquantaine d'euros. Et le 1er septembre dernier, cette technique a fini par payer...
En choisisssant tous les bons numéros au hasard, ils ont remporté le gros lot d'une valeur de plus de 28 millions d'euros, soit le troisième plus gros gain remporté en France cette année. Les parents, leurs enfants, tous majeurs, et leurs oncles et tantes vont ainsi toucher chacun plus de 2 millions d'euros.
La Française des Jeux a été obligée d'ouvrir un salon plus grand qu'à l'habitude pour sabrer le champagne avec tous les gagnants. Des gagnants qui assurent "avoir la tête sur les épaules", et comptent gâter les autres membres de leur famille qui n'avaient pas joué avec eux.

UN RESTAURANT CRÉE LA POLÉMIQUE EN INTERDISANT SON ACCÈS AUX JEUNES ENFANTS



LE RESTAURANT suisse "Milan" a pris la décision en début de semaine d'interdire l'accès aux enfants de moins de 4 ans, avant de se rétracter face aux nombreuses critiques.Faut-il interdire les enfants dans les restaurants pour qu'il y règnent calme et tranquilité? C'est ce qu'a semblé croire le gérant du restaurant "Milan", situé à Genève, en Suisse. Lundi, le patron de l'établissement a annoncé sur sa page Facebook qu'il n'accepterait plus "de réservations avec des enfants de moins de 4 ans", prétextant que ses clients voyaient "leur repas gâché par des pleurs et autres crises en tout genre".
"Nous aimons les enfants mais foison de parents ne sont pas conscients du dommage occasionné à la ronde. Notre clientèle n'a pas à subir ce traitement imposé par simple négligence parentale (...) La levée de boucliers est attendue et nous assumons pleinement cette décision".
La publication a fait le tour de Facebook et a provoqué la colère de nombreux parents... ce qui a finalement poussé le restaurateur à supprimer la supprimer. Dans un nouveau message publié ce jeudi, le gérant laisse croire qu'il a simplement voulu créer un débat: "Malgré d'innombrables commentaires positifs, la haine s'est rapidement invitée dans le débat entre manifestants de tous pays et c'est bien dommage. Il nous semblait important de lancer cette controverse qui a vite fait le tour de l'Europe".

"Nous retournons aux fourneaux faire ce qui nous passionne, cuisiner et donner du bonheur à nos convives. Notre cuisine et ouverte à tous et à toutes", poursuit le restaurateur.Contacté par Franceinfo, il a affirmé être "revenu sur [sa] décision sous certaines conditions", sans donner plus de détails, après avoir trouvé un arrangement avec la mairie de Genève et la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers genevois.

L'avenir du cloud computing est vertical



Des services génériques aux apps spécifiques de l'industrie, le cloud est en pleine expansion. Un changement peu remarqué est en train de se produire dans la façon dont le cloud est utilisé et dans ses utilisateurs... et il pourrait avoir de quoi vous réjouir.

Lorsque les premiers services de cloud computing sont apparus et pendant une longue période après cela, les prestataires de services de cloud computing se sont concentrés assez naturellement sur les opportunités les plus faciles à saisir. Leur terrain de jeu était centré sur des applications essentielles mais génériques, telles que la messagerie électronique, la productivité bureautique et le stockage, qui sont rapidement devenues les premières à être transférées dans le cloud.

Les prestataires de services de cloud computing avaient tendance à se concentrer sur ces applications, rivalisant sur la disponibilité, le niveau de service, le prix, la localisation et de nombreux autres critères et fonctionnalités. Aujourd'hui, bien qu'ils soient toujours importants, ces services sont un minimum : pratiquement tous les prestataires de services de cloud computing les proposent sous une forme ou un autre, même s'il reste des différenciateurs clés entre acteurs.

DES OPPORTUNITÉS À PORTÉE DE MAIN

Après cette première phase, les entreprises de toutes tailles et de tous types ont de plus en plus intégré la technologie dans leurs processus métiers fondamentaux. Les processus manuels sont en train de disparaître. Même les entreprises qui s'appuient en grande partie sur des applications propriétaires ou extrêmement personnalisées migrent aujourd'hui (ou prévoient de migrer) une partie, voire la totalité de ces processus dans le cloud, encouragées par les économies d'échelle de plus en plus attractives qu'offre le modèle économique du cloud computing.

Pour preuve, l'étude 2016 d'IDG Enterprise sur l'économie du cloud computing montre que 70 % des entreprises exécutent désormais au moins une application dans le cloud et que 16 % prévoient de le faire dans les 12 prochains mois. Elles sont en outre 56 % en train d'identifier les opérations informatiques qui pourraient être hébergées dans le cloud. Les principaux avantages évoqués par les personnes interrogées étaient la diminution du coût total de possession, le remplacement de la technologie héritée sur site et la continuité des activités (Etude IDG 2016).

LES SECTEURS VERTICAUX AU PREMIER PLAN

Ce changement a suscité un intérêt accru pour les applications de cloud computing et les services spécifiques du segment vertical. Outre l'augmentation de l'efficience interne et la diminution des coûts que peut offrir une implémentation de cloud computing parfaitement planifiée et déployée, le cloud procure également un moyen efficace de communiquer avec les partenaires et les clients. En utilisant des interfaces standard, les entreprises constatent que la conduite de leurs activités via le cloud génère des gains de temps et des économies de coûts extraordinaires.

De plus, les anciens modes inflexibles de déploiement et d'utilisation des logiciels peuvent être transformés en adoptant les méthodologies du cloud computing. Comme le souligne Phil Wainewright, analyste de l'industrie à Diginomica : "Les fournisseurs de cloud computing ont une architecture qui leur permet d'ajouter une couche de fonctionnalités supplémentaires, tout en continuant à mettre à niveau la base de code sous-jacente. Cela signifie qu'ils peuvent introduire de nouvelles fonctionnalités plus rapidement, tout en conservant leurs capacités spécifiques de l'industrie."



L'INTÉGRATION AVANT TOUT

Inévitablement, les services de cloud computing spécifiques du segment vertical se sont concentrés initialement sur les grandes industries, telles que le secteur financier et la santé, mais cette situation est en train de changer. À titre d'exemple, avec la croissance des initiatives de numérisation telles que l'industrie 4.0, les entreprises de fabrication et de production utilisent de plus en plus les services de cloud computing. Ces services incluent entre autres les logiciels en tant que service (SaaS), le traitement analytique et la conception de produits. Des fournisseurs de cloud computing se spécialisent également dans les services pour la plupart des segments de l'industrie.

À l'évidence, le cloud n'est pas une panacée universelle et ne va pas non plus sans difficultés. L'intégration aux systèmes existants, notamment, peut rester problématique. Il est donc important de s'adjoindre l'aide d'un intégrateur spécialisé en cloud computing. Cet intégrateur peut lui-même être un prestataire de services de cloud ou un tiers autonome. Dans l'idéal toutefois, il proposera des applications et services adaptés aux impératifs spécifiques de votre industrie, mais intégrés aux plates-formes en tant que service (PaaS) et applications de productivité standard, le tout s'exécutant sur l'infrastructure robuste d'un grand fournisseur de cloud computing pour une plus grande tranquillité d'esprit.

Une chose est sûre : le marché des services de cloud computing se développe rapidement et même si le service exact dont vous avez besoin n'est pas encore disponible, il y a de grandes chances pour qu'il le soit bientôt. Par contre, si les services que vous voulez sont disponibles, il est temps de commencer à planifier.

STONEDRILL : KASPERSKY DÉTECTE UN NOUVEAU MALWARE S'ATTAQUANT AU MOYEN-ORIENT

KASPERSKY détaille un nouveau malware détecté par ses équipes chez plusieurs clients au Moyen-Orient. StoneDrill est un malware qui efface les données du disque de la cible, à la manière du malware Shamoon découvert en 2012.

Kaspersky se penche sur son blog sur une nouvelle variante de malware baptisée StoneDrill par ses équipes. StoneDrill appartient à la catégorie des « wipers », des malwares disposant de fonctionnalités visant à supprimer les données présentes sur le disque dur. Le malware a notamment été détecté sur des machines en Europe et au Moyen-Orient. StoneDrill dispose de plusieurs fonctionnalités outre la simple suppression de données. Kaspersky explique ainsi que le code malveillant s'emploie à infecter le navigateur de la cible et utilise de nombreuses techniques afin de rester indétectable par les outils de sécurité traditionnels. Cette technique permet à StoneDrill de disposer du temps nécessaire pour infecter les différents disques de la machine visée et de supprimer les données qu'ils contiennent. Le vecteur d'infection de StoneDrill n'a pas été identifié.

Module du malware disposant de fonctionnalité de backdoor

Outre StoneDrill, les chercheurs de Kaspersky ont également découvert un module du malware disposant de fonctionnalité de backdoor. Celle-ci est capable de choisir entre quatre serveurs de command& control différents afin de recevoir d'autres instructions de la part des auteurs du malware, afin de mener des actions d'espionnage.

Selon Kaspersky, ce nouveau malware présente de nombreuses similarités avec un autre wiper détecté en 2012, Shamoon. « Nous avons été très intrigués par les similitudes et les comparaisons entre ces trois opérations malveillantes. StoneDrill était-il un autre avatar de l'effaceur Shamoon ? Ou bien StoneDrill et Shamoon sont-ils le fait de deux groupes différents et sans liens dont ils se trouvent qu'ils ont ciblé des entreprises saoudiennes au même moment ? Ou encore deux groupes distincts, mais poursuivant les mêmes objectifs ? » s'interroge ainsi Mohamad Amin Hasbini, chercheur chez Kaspersky Lab.Kaspersky explique avoir découvert StoneDrill en étudiant la résurgence d'une version 2.0 du malware Shamoon.

BLUETOOTH : LE NOUVEAU CHROME S'OFFRE UNE API

CHROME 56 est arrivé et embarque avec lui plusieurs nouveautés. Parmi elles, une API permettra au navigateur de communiquer avec les objets connectés via bluetooth. Une perspective inquiétante du point de vue des données personnelles. Bluetooth pour tous ? Alors que la cinquième génération de ce standard de communication a récemment été validée et que les premiers appareils embarquant cette norme devraient arriver sur le marché, Chrome met aujourd'hui le bluetooth à l'honneur.

RÉGIME : MANGER MOINS POUR MAIGRIR, UNE BONNE IDÉE ?



Depuis des décennies le modèle de balance calorique (apport/dépense) règne en maître. En se basant sur ce modèle, on peut donc penser en simplifiant que si on mange trop (apport) on grossit et que si on fait du sport (dépense) on maigrit. Mais ce modèle est en partie erroné.

Perte de poids : une question de qualité des aliments

Pour souligner le fait que manger moins ne fait pas maigrir, il suffit de prendre entre autres l'exemple de populations sous-alimentées du fait de la pauvreté. Chez certaines de ces populations, on trouve de nombreuses personnes obèses. Plus on est pauvre et plus le risque d'être en surpoids est susceptible d'augmenter, un phénomène confirmé par les Centers for Disease Control (Centres de contrôle des maladies). Alors comment peut-on être en surpoids en ne mangeant que très peu ? C'est que la prise de poids vient de la qualité des aliments, non de leur quantité. Et les populations les plus pauvres ne peuvent se nourrir que d'aliments de base, riches en amidon par exemple (pommes de terre, riz, maïs...), alors que les meilleurs apports en glucides (que l'on trouve dans les légumes) ne pourront pas être trouvés.

Régime : perdre du poids c'est souvent perdre du muscle

L'autre problème de la diminution des calories journalières vient de la difficulté à tenir ce régime. Pour la plupart des personnes, il n'est pas possible de se réguler toute une vie, les kilos perdus au départ reviennent naturellement lors d'une reprise d'alimentation normale. De plus, l'apport moindre en calorie engendre une fonte des muscles (qui s'apparente donc à une perte de poids sur la balance), leur masse étant en partie remplacée par de la graisse. En mangeant moins, la perte de poids est liée à la perte de muscle, la graisse se stocke et lorsque la personne reprend son alimentation normale, elle reprend alors du poids, par-dessus cette graisse.

Éruptions des supervolcans : leur origine enfin comprise ?

En 2014, des chercheurs avançaient que les causes des éruptions de supervolcans étaient à chercher à l'interieur de leurs chambres magmatiques. Une autre équipe vient d'apporter une autre explication, faisant intervenir cette fois des facteurs externes, en l'occurrence une série de ruptures de failles au-dessus du toit de la chambre magmatique.



Il y a environ 74.000 ans, dans l'île de Toba, en Indonésie, l'éruption d'un supervolcan aurait mené l'humanité au bord de l'extinction, à en croire les horloges moléculaires indiquant que la population humaine sur la planète s'est alors brutalement réduite à un groupe de quelques milliers à quelques dizaines de milliers d'individus tout au plus. Cette éruption a projeté dans l'atmosphère près de 2.800 km3 de cendres et autres produits volcaniques qui, en modifiant l'albédo de la Terre, ont conduit temporairement à un climat plus froid qui aurait donc suffisamment raréfié les ressources alimentaires de l'humanité. Il est difficile de se représenter l'ampleur d'une telle éruption. À titre de comparaison, les cendres crachées par le Pinatubo au début des années 1990 – qui ont suffi à faire baisser la température moyenne de la Terre de quelques dixièmes de degré pendant deux à trois ans – représentaient seulement un volume de 10 km3.

Des supervolcans menacent toujours l'humanité, comme celui de la caldeira de Yellowstone. Les volcanologues se sont ainsi engagés dans des travaux permettant peut-être, à terme, de comprendre comment se déclenchent de telles superéruptions. Des études récentes (réalisées aussi bien à l'aide d'équations que d'expériences en laboratoires) semblaient indiquer que de telles éruptions se produisaient quand la densité du magma dans la chambre magmatique d'un supervolcan devenait suffisamment faible – plus faible que celle des roches encaissantes –, de sorte que la pression d'Archimède devenait assez forte pour fracturer massivement le toit de la chambre. Mais, selon une équipe de chercheurs états-uniens, il n'en serait rien, comme ils l'expliquent dans un article paru dans Journal of Volcanology and Geothermal Research.

Dans l'un des deux tomes de son autobiographie parus dans les années 1990, le grand volcanologue Haroun Tazieff s'attendait déjà à ce que des progrès notables soient réalisés grâce à des modèles numériques sur ordinateurs utilisant les lois de la physique et de la chimie. Pour tenter de mieux comprendre ce qui déclenche des superéruptions, la géophysicienne et volcanologue Patricia Gregg et ses collègues se sont appuyés sur ce type de modèles.

La chercheuse s'est rendu compte que quelque chose clochait dans les affirmations précédentes concernant les supervolcans. En effet, ses simulations numériques se sont avérées incapables de produire des éruptions volcaniques selon le mécanisme admis jusque-là. Rien n'y faisait, que ce soit en augmentant la taille des chambres magmatiques ou en réduisant très significativement la densité du magma, aucune éruption ne se produisait et le magma ne remontait pas brusquement comme le ferait un ballon gonflé sous l'eau.

Une réaction en chaîne de fracturation du toit de la chambre magmatique

En examinant les modèles analytiques utilisés avant elle, Patricia Gregg s'est aperçue qu'ils ne prenaient pas en compte correctement les forces exercées par les roches encaissantes sur le toit des chambres magmatiques. En fait, il apparaît que ces forces compensent l'effet de la pression d'Archimède exercée par le magma. En revanche, il semble bel et bien que ce soient les fractures dans les roches qui contrôlent le déclenchement des éruptions ; il s'agirait donc de paramètres externes, et non pas internes, aux chambres volcaniques. Ces fractures, lorsqu'elles pénètrent dans la chambre magmatique, trahissent un état mécaniquement instable du toit de la chambre. Elles sont ensuite utilisées par le magma pour remonter à la surface alors qu'une véritable réaction en chaîne de fracturation hydraulique se produit. Toutefois, une superéruption ne pourrait avoir lieu que si la taille de la chambre magmatique est suffisamment grande pour que les roches au-dessus de son toit soient instables, risquant la fracturation. C'est pourquoi une corrélation avec la force d'Archimède semblait présente dans les travaux antérieurs des géophysiciens.

La thérapie génique guérit un bébé atteint de leucémie

UN BÉBÉ BRITANNIQUE âgé d'un an est devenu le premier au monde à guérir d'une leucémie grâce à un traitement basé sur des cellules immunitaires génétiquement modifiées, ont annoncé les médecins le 5 novembre. « Sa leucémie était tellement agressive qu'une telle réponse est presque un miracle » : ce sont les mots employés par le professeur Paul Veys, directeur de l'unité de transplantation de moelle osseuse du Great Ormond Street Hospital (Gosh) de Londres où était traitée Layla Richards. Le bébé avait été diagnostiqué porteur d'une leucémie aiguë lymphoblastique, la forme la plus commune de leucémie infantile, à l'âge de 14 semaines seulement. Elle avait été traitée par chimiothérapie et par greffe de moelle osseuse, mais le cancer était réapparu et les médecins avaient dit à ses parents d'envisager des soins palliatifs et de fin de vie.

Les thérapeutes ont ensuite proposé à la famille un traitement expérimental en cours de développement, modifiant les



globules blancs à partir d'un donneur sain afin qu'ils puissent venir à bout de la leucémie résistante aux médicaments. « Les médecins ont expliqué que même si nous pouvions essayer le traitement, il n'y avait aucune garantie que cela fonctionnerait, mais nous avons prié pour que ce soit le cas », a déclaré le père de Layla, Ashleigh Richards, 30 ans.

Un grand pas en avant

Layla a reçu une petite injection de cellules génétiquement modifiées appelées cellules UCART19 et quelques semaines plus tard, les spécialistes annonçaient à ses parents que le traitement avait fonctionné. Les médecins ont souligné que cette technique expérimentale potentiellement très prometteuse n'avait été utilisée qu'une seule fois et que les résultats devaient être reproduits.

« Nous avons seulement utilisé ce traitement sur une petite fille très forte, et nous devons être prudents en affirmant qu'il s'agira d'une option de traitement approprié pour tous les enfants », a déclaré Waseem Qasim, professeur de thérapie cellulaire et génétique et médecin spécialiste en immunologie de l'hôpital Gosh.

« Mais ceci fera date dans l'utilisation des nouvelles technologies génétiques et les effets pour cet enfant ont été stupéfiants, a-t-il ajouté. Si cela est reproduit, cela pourrait représenter un grand pas en avant dans le traitement de la leucémie et d'autres cancers. »

Les volcans sous-marins pourraient expliquer les grands changements climatiques de la Terre

Des massifs volcaniques entiers, enfouis sous les océans sont sensés être des géants pacifiques, produisant des coulées de lave à un débit lent et régulier le long des failles océaniques. Une récente étude bouleverse cette vision, révélant des éruptions selon des cycles étonnamment réguliers, de deux semaines à 100 000 ans. Plus surprenant encore : les éruptions se produisent presque exclusivement pendant les six premiers mois de l'année.



Les pulsations, qui semblent liées aux changements de court et de long terme de l'orbite terrestre mais aussi du niveau de la mer, pourraient contribuer au déclenchement des cycles climatiques naturels. Les scientifiques estiment que les cycles volcaniques terrestres produisent des quantités énormes de dioxyde de carbone qui pourraient influer sur le climat ; mais il n'y avait encore aucune preuve de cette hypothèse.
"Les scientifiques ne se sont pas intéressés aux volcans sous-marins au motif que leur influence est négligeable. mais cela part du principe qu'ils sont dans un état stable. Or, l'étude ne montre rien de tel" explique son auteur, le géophysicien Maya Tolstoy du Lamont-Doherty Earth Observatory de l'Université de Columbia. "Ils réagissent à des forces majeures mais aussi à d'autres de faible amplitude. Nous en concluons que nous devons y regarder de beaucoup plus près." Une étude connexe menée par une autre équipe et publiée en février 2015 dans le journal Science confirme la thèse de Maya Tolstoy et fait ressortir des périodicités similaires de long terme au niveau des volcans sous-marins de l'Antarctique que Maya Tolstoy n'a pas étudié.
Les failles volcaniques actives au milieu des océans quadrillent les fonds marins comme les coutures d'un ballon, sur près de 60 000 km. Il s'agit des bordures en expansion des plaques tectoniques gigantesques que l'apport constant de lave vient remodeler, représentant environ 80 % de la croûte terrestre.
Beaucoup s'accordent à dire qu'ils ont une activité relativement constante, mais ce n'est pas ce qu'indique Maya Tolstoy, qui observe, au contraire que les failles sont actuellement dans une phase de repos. Malgré cela, ils produisent peut-être huit fois plus de lave chaque année que les volcans terrestres. En raison de la chimie de leur magmas, le dioxyde de carbone qu'ils sont censés émettre est actuellement à peu près comparable ou inférieure au volume émis par les volcans terrestres : environ 88 millions de m3 par an. Mais si la maille sous-marine devait bouger ne serait-ce qu'un petit peu, leurs émissions de CO2 bondiraient, explique Maya Tolstoy.
Certains scientifiques pensent que les volcans suivent les cycles de Milankovitch – reproduisant l'évolution de la courbe de l'orbite de la terre autour du soleil, et de son inclinaison sur son axe, ce qui se traduit par des pics et chutes brutaux correspondant à des périodes chaudes ou froides. Le plus grand de ces cycles se reproduit tous les 100 000 ans, lorsque l'orbite terrestre autour du soleil n'est plus un cercle plus ou moins annuel mais une ellipse qui l'amène chaque année plus loin et plus près du soleil. Les derniers âges de glace semblent couvrir l'essentiel de ce cycle. Puis la température se réchauffe brutalement à proximité du pic d'excentricité de l'orbite. Les causes n'en sont pas claires mais les volcans pourraient jouer un rôle.
Les chercheurs suggèrent que l'expansion de la calotte glacière terrestre accentue la pression sur les volcans sous-marins, tendant à contenir les éruptions. Mais avec le réchauffement, la glace fond, la pression baisse et les éruptions sont plus nombreuses. Elles libèrent du CO2 qui accentue encore le réchauffement, et la fonte des glaces, selon une boucle de rétroaction qui précipite la planète dans une ère chaude.
Ainsi, un article de 2009 publié par l'Université de Harvard rapporte que les volcans terrestres sont entrés en éruption six à huit fois plus souvent que le niveau de référence datant de la dernière déglaciation (12 000 à 7 000 ans de notre ère). Le corollaire pourrait être que les volcans sous-marins ont un comportement inverse : quand la terre se refroidit, le niveau de la mer peut baisser d'une centaine de mètres du fait de la glaciation, ce qui diminue la pression du volume d'eau sur les volcans sous-marins qui regagnent alors en activité.
Dès lors, à partir de quelles émissions de CO2 les éruptions sous-marines sont-elles capables de faire fondre la glace qui recouvre les volcans terrestre ? C'est toujours un mystère, en partie parce que les éruptions sous-marines sont quasiment impossibles à observer. Maya Tolstoy analyse depuis 25 ans les données sismiques des océans Pacifique, Atlantique et Arctique et des cartographies sismiques du Pacifique sud. Avec d'autres chercheurs, elle a récemment ausculté une dizaine de sites volcaniques sous-marins grâce à des instruments sismiques très sensibles et dressé des cartes à haute résolution délimitant les dernières coulées.
Les données de long terme sur les éruptions couvrent plus de 700 000 ans, et montrent que dans les périodes des plus froides, où le niveau de la mer est bas, le volcanisme sous-marin augmente, se traduisant par des élévations de fond visibles. Mais lors du réchauffement et de la montée du niveau de la mer à des niveaux proches des niveaux actuels, les épanchements de lave sont plus lents, et les bandes produites sont moins hautes.
Maya Tolstoy attribue ce phénomène, outre à la variation du niveau de la mer, aux changements de l'orbite terrestre. Quand l'orbite est de forme plus elliptique, la terre est plus ou moins contrainte par l'attraction gravitationnelle du soleil, et ce, à un rythme très rapide dans ses rotations quotidiennes. Ce processus, à son avis, fait remonter (à la façon d'un massage) le magma sous-marin, et tend à ouvrir les failles tectoniques d'où il s'échappe. Quand l'orbite est proche d'une forme circulaire, comme actuellement, l'alternance des effets de contrainte et détente est faible, et les éruptions moins nombreuses. L'idée que des forces gravitationnelles très lointaines influent sur le volcanisme est confortée par les données à court terme, explique la chercheuse, car les données sismiques suggèrent qu'aujourd'hui, les volcans sous-marins se réveillent environ toutes les deux semaines. Or, cela correspond à la périodicité de la conjugaison des gravités de la lune et du soleil qui se traduit par les marées les plus basses. Ce phénomène allège légèrement la pression sur les volcans sous-marins.

Du requin jusque dans nos crèmes de beauté !

L'ASSOCIATION BLOOM vient de tester 72 crèmes pour la peau comportant la mention « squalane » sur leur étiquette. Cette mention ne précise pas si cette substance hydratante couramment utilisée en cosmétique est d'origine animale (huile de foie de requin) ou végétale (olive ou canne à sucre). Les résultats sont formels pour 62 de ces crèmes : une sur cinq contient du squalane de requin !
En 2012, BLOOM a publié une étude qui a démontré que la demande de squalane de requin par l'industrie cosmétique restait importante, malgré une tendance grandissante à utiliser du squalane végétal.
En Europe, trois marques sur les 32 testées utilisent du squalane de requin : IOMA, Méthode Swiss beauty care et Topicrem[1]. Aux États-Unis, un échantillon sur les 14 analysés présente du squalane animal dans sa composition (marque Bliss). En Asie enfin, c'est plus de la moitié des crèmes testées (8 sur 15) qui en contient[2] ! Certaines de ces marques se livrent même à de la publicité mensongère : Méthode Swiss beauty care affirme, par exemple, que "tous [leurs] produits proviennent de la richesse des ressources naturelles des Alpes Suisses" alors que leur crème contient du squalane de requin, ne provenant vraisemblablement pas des Alpes Suisses !
"Soit les marques achètent du squalane animal, moins cher que le squalane végétal, pour réaliser une marge plus importante, soit elles sont trompées par leurs fournisseurs qui leur vendent du squalane mélangé en le faisant passer pour du squalane végétal pur", explique Laure Ducos, principale auteure de l'étude. "Nous avons mis au point



en 2010 une méthodologie fiable et facile à mettre en place permettant de tester l'origine du squalane[3]" explique cependant Patrick Jame, directeur adjoint du groupe de recherche de l'Institut des Sciences Analytiques associé à l'étude. Les entreprises peuvent aisément tester les lots de matière première qui leurs sont fournis et n'ont donc plus d'excuse pour justifier la présence de squalane animal dans leurs produits.
"On estime à trois millions le nombre de requins profonds tués chaque année pour répondre spécifiquement à la demande internationale en squalane[4]. Pour certains d'entre eux c'est près de 95% de la population qui a été décimée, explique Claire Nouvian, directrice de l'association BLOOM. En supprimant ces grands prédateurs, c'est toute la chaîne alimentaire marine que l'on déséquilibre."
Face à l'urgence de la situation, la règlementation internationale évolue trop lentement. "Il n'est pas acceptable que l'on puisse encore trouver du squalane de requin dans certaines de nos crèmes, conclut Laure Ducos. Toutes les marques doivent nettoyer définitivement leurs lignes de production et tester le squalane végétal qu'elles achètent. Ce n'est qu'au prix de ces engagements que nous pouvons espérer enrayer le déclin préoccupant des populations de requins profonds."

Consommateurs : comment éviter le squalane dans les cosmétiques ?

Il n'existe pas de règle générale quant à la stratégie de communication des entreprises sur l'utilisation de squalane végétal ou animal. Certaines vont jusqu'à faire écocertifier une partie de leurs ingrédients mais utilisent en même temps du squalane de requin ; d'autres n'affichent aucun signe de démarche environnementale responsable et n'utilisent pourtant que du squalane d'olive.
Difficile pour le consommateur de s'y retrouver ! Il est donc essentiel que les marques affichent l'origine du squalane qu'elles utilisent sur l'emballage et l'étiquetage de leurs produits.
Les marques les plus chères (au-delà de 110 €/50 ml) testées par BLOOM ne contiennent pas de squalane animal et les marques les moins chères utilisent du squalane animal et/ou végétal : aucun lien ne peut être fait entre le coût des marques "bon marché" et la présence ou non de squalane animal.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

REMERCIEMENTS

Les familles Tahar, Mouatassam, Sedikioui, Boutalbi, Gacem, Banamar et Ghani, très touchées par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées suite au décès de leur très chère et adorable mère, grand-mère, sœur et tante

Mme TAHAR FATIHA

présentent leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont compati à leur douleur et qui les ont soutenues lors du deuil qui les a affecté.
Lé défunte est décédé l'après-midi de lundi 4 septembre 2017 à Mascara. Son enterrement a eu lieu le lendemain dans la même ville.
Que Dieu accueille la défunte dans son Vaste Paradis.
A Lui nous appartenons et à Lui nous retournons.
«Toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée ; entre donc parmi Mes serviteurs, et entre dans Mon Paradis» (Sourate 89 - Al-Fajr : L'Aube)



EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

CONSEILS "NUTRI" POUR ÊTRE EN FORME



Conseils nutritionnels pour avoir la forme et la garder. A consommer sans modération.

mangez des bananes

Des chercheurs de Boston viennent de démontrer que les personnes âgées carencées en vitamines B6 et B12 se fracturaient plus souvent les os. Riches en vitamine B6, les bananes permettent de lutter contre ces carences en vitamine et limiter les risques de fracture. La vitamine B6 est également présente dans des céréales comme le blé, des viandes comme les abats, des végétaux comme les bananes. La vitamine B12 est présente dans la viande, particulièrement les foies, ainsi que dans les poissons et les crustacés.

mangez du poisson gras

Selon une étude suédoise, manger du poisson gras protègerait de la polyarthrite rhumatoïde, une maladie auto-immune touchant les articulations. En France, 0,25% à 0,50% des personnes en souffrent, d'après les chiffres de la Société Française de Rhumatologie. L'étude révèle qu'une consommation régulière de ce type de poisson diminuerait de 20 à 30% le risque individuel de développer cette maladie articulaire. Parmi les poissons gras, on compte des aliments tels que le hareng, le maquereau, le saumon, la truite, le thon, l'anchois, ou la sardine.

Mangez de la pastèque

Des chercheurs texans viennent de démontrer que la citrulline, un acide aminé présent dans la pastèque, aurait, chez les hommes, le même effet que le Viagra. Selon eux, elle favoriserait la dilatation des vaisseaux sanguins, ce qui aide à la fonction érectile. Il faudrait toutefois manger l'équivalent d'environ 1,5 litre de ce fruit pour en ressentir les bienfaits, ce qui a surtout un effet diurétique! Ces chercheurs étudient désormais les effets secondaires liés à une consommation importante de pastèque : en plus d'accélérer la production d'urine, cela provoquerait un taux important de sucre dans le sang.

Nos conseils pour être belle avec ses lunettes !

Ce n'est pas parce que tu portes des lunettes qu'il faut négliger ton apparence. Au contraire ! Joue avec un peu de maquillage pour te mettre en valeur. D'autant plus que les lunettes sont très tendances en ce moment...



Les fards à paupière clairs

Rose, orange corail, blanc, bleu clair... Préfère les fards à paupières clairs qui vont agrandir le regard (contrairement aux teintes foncées) à travers tes verres. Les fards à paupières irisés c'est également top quand on a des lunettes !

Une crème teintée

On sort la crème teintée (ou BB Crème) pour cacher les marques un peu rouges que peuvent laisser les lunettes sur le nez, pas très glamour quand on les retire ! Insiste un peu plus sur cette zone quand tu appliques ta BB Crème, comme ça plus de soucis !



Applique bien ton mascara

Quand on a des lunettes, le mieux c'est d'appliquer ton mascara plus intensément à la racine qu'aux pointes, tes cils auront tendance à moins retomber et ainsi iront moins toucher les verres de tes lunettes. (Petite astuce à combiner avec le recourbe cils !)

On ne fait pas l'impasse sur l'anti-cernes

Il vaut mieux toujours appliquer un anti-cernes au moment de se maquiller car tes lunettes vont probablement accentuer l'effet "arc" sous l'œil. Une fois ton anti-cernes posé, ajoute simplement une poudre de finition pour bien fixer le tout.

N'oublie pas de brosser tes sourcils

Même si tes lunettes peuvent parfois les cacher, il est important de coiffer tes sourcils pour avoir un visage bien encadré et un maquillage fini à la perfection. Si tes sourcils ne sont pas assez fournis, tu peux les maquiller avec un crayon de la même couleur.

Agrandis ton regard

Pour agrandir ton regard et ne pas paraître fatiguée, applique un crayon blanc dans la muqueuse intérieur basse de ton œil, ou juste sous la ligne des cils de ton œil ! Tu peux aussi appliquer un fard irisé blanc, en prenant un pinceau et en tapotant légèrement (il faut que ce soit à peine visible, mais que ça illumine assez le regard) juste en dessous de l'arc que forme le sourcil, au niveau de la "pointe".

Mise sur la bouche

Si tu n'as pas tendance à te maquiller les yeux, le bon compromis c'est de se maquiller la bouche ! Si tu as une monture marron ou noire classique, opte pour une teinte rouge vif ou rose. Si ta monture est colorée, choisi un rouge à lèvres mat ou brillant neutre afin de ne pas mettre trop de couleurs différentes en une si petite zone.



Chic ou décontrac'...
Comment bien porter ses baskets ?



Converse, Vans, Jordan... Montantes, basses, colorées… Depuis l'apparition des compensées Isabel Marant, les baskets sont bel et bien de retour sur le devant de la scène. Chics ou décontractés, voici les différents looks à adopter avec des sneakers aux pieds.

1- Avec un slim

Le slim troué (ou pas) associé à une paire de baskets, c'est LE combo gagnant pour un look décontract', stylé et facile à porter. On pense juste au blazer pour féminiser le tout.

2- Avec une robe (ou une jupe)

La robe sportswear est de nouveau d'actualité ! C'est le moment de la ressortir et de la marier avec la paire de baskets de ton choix. Associée à une veste en jean, cette tenue sera parfaite pour aller en cours. Pour sortir, on ajoutera une petite pochette ultra féminine...
Si tu as peur du côté "tennis woman", préfère une robe casual plus cintrée . Il en va de même pour la jupe, choisis en une dans ton état d'esprit (romantique, rock, bohème…) et accorde-la avec ta paire préférée.

3- Avec un short

Porte ton mini-short avec un top loose et des baskets colorées qui seront plus adaptées que celles aux tons pastels... Pour un look plus chic, change ton top loose pour un chemisier noué ou un top en soie. Accessoirise la tenue avec une belle pochette et un collier ras du cou. Tu seras au top !

lasagne facile

Les ingrédients

- pâte a lasagne
- viande hachée surgelée
- oignons, boursin cuisine ail et fines herbes
- gruyère
- sel, poivre
- brique de tomate..
- un peu de beurre aussi

Les étapes

- Dans une pôèle faire revenir l'oignon dans un peu de beurre, ajouter la viande hachée et faire cuire.
- Ajouter la tomate, si on a des tomates on peut en mettre dedans, salé et poivrer..
- Déposer les plaques de lasagnes dans un plat adapté, mettre la garniture, on peut faire plusieurs couches mais toujours finir par des plaques de lasagnes.
- Pour finir on met du boursin cuisine ail et fines herbes au dessus avec du gruyère et hop au four..
- Si on est pas fan ou on veut changer on peut mettre de la crème fraiche, de la béchamel ou une autre variété de boursin



gateaux aux chocolat fondant

Ingrédients :

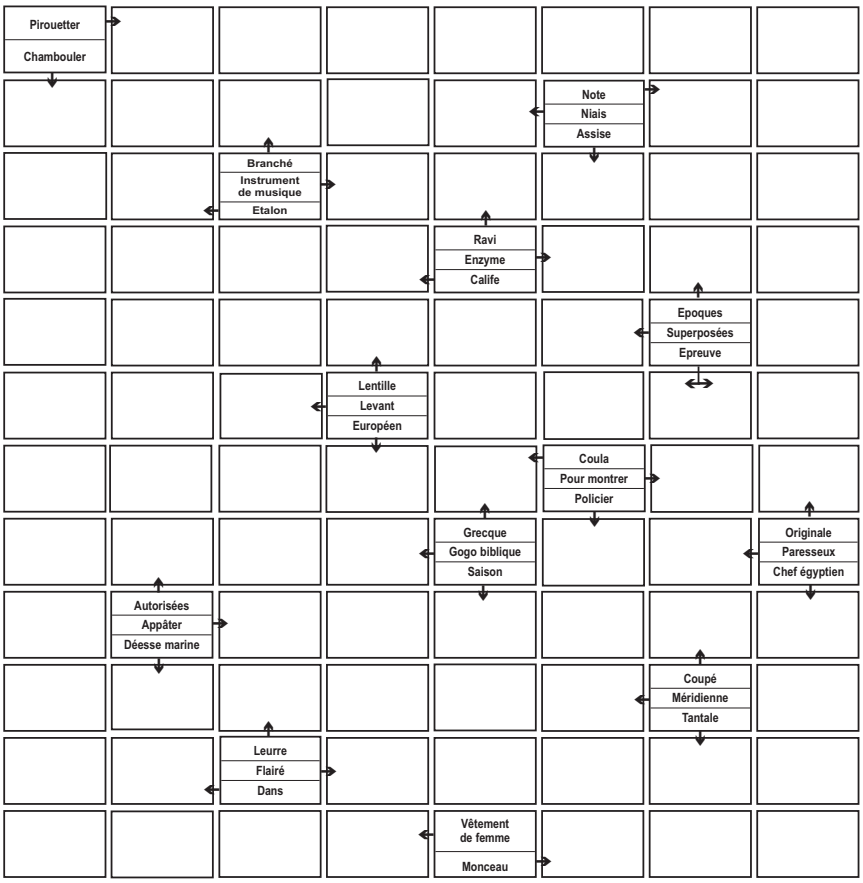
- 200g de chocolat.
- 8 œufs.
- 200g de beurre
- 150g de farine
- 150g de sucre

Préparation :

- Faire fondre le chocolat avec le beurre coupé en dés dans un bain-marie.
- Fouetter les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Incorporer la farine petit à petit.
- Mélanger jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, puis ajoutez le chocolat fondu.
- Beurrer et fariner des petits moules. Verser la préparation et cuire 10 min au four.
- Servir chaud.



Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

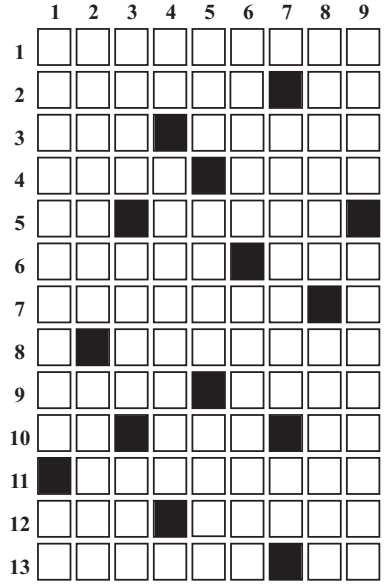
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT

1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

VERTICALEMENT

1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

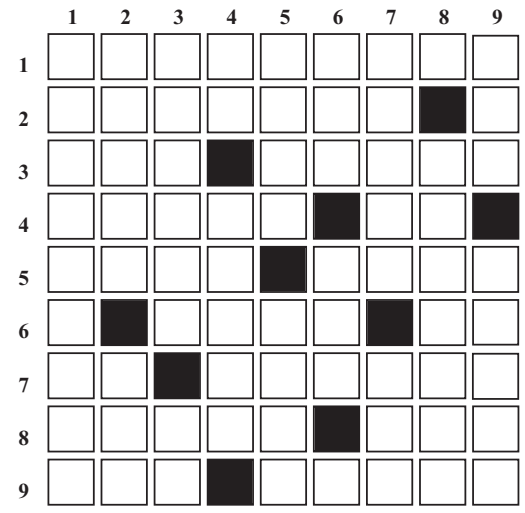
HORIZONTALEMENT

VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D
ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT

VEDETTES -
EPIA
AGI - AISANCE -
V
RASOIRS -
AHURI
IL - UN - ACRE -
EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN -
PIS
LIE - HI - SEUIL -
LOUBARDS -
SUIE
ENFUI -
OEDEMES

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

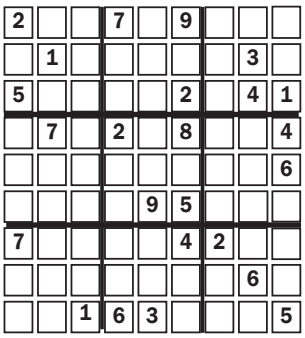
HORIZONTALEMENT

1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT

1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39



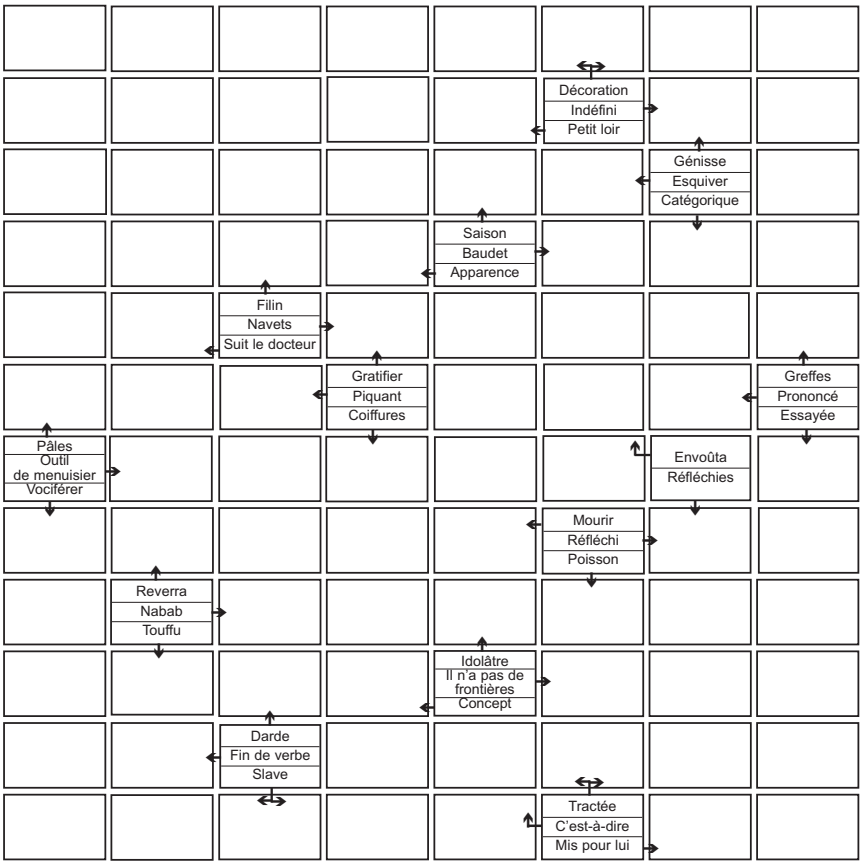
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

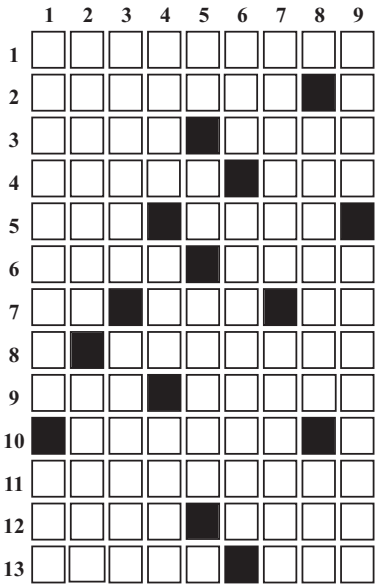
SOLUTIONS

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1474



Mots croisés 9/13 n° 1474



HORIZONTALEMENT

1. Retrouvée – 2. Imbibe abondamment – 3. Bienheureux et paisible – Paradis – 4. La première venue – Principe moteur – 5. Pronom sujet – Souillé – 6. Caleçon court – Etat d'Afrique – 7. Pronom – Filou d'hôtel – Pouffe – 8. Petits porte-monnaie – 9. Poisson de la Méditerranée – Consignée – 10. Curieux – 11. Le soldat y va en temps de guerre – 12. Partie de cruche – Tombé – 13. Unité de bûcheron – Compétition sportive.

VERTICALEMENT

1. Dépréciés – Histoire exemplaire – 2. Elle fait partie de l'essaim – Joueur de la ligne d'attaque – 3. Paralysé par un sentiment violent – Pinceau de peintre – 4. Honore les seins – Plus fort qu'un amateur – Fleuve belge – 5. Cours primaire – Préposition savante – Composée à fleurs jaunes – 6. Salut de gladiateur – Rassemble – 7. Engin sur flotteurs – Rigoureux – 8. Partie d'un pays – Avant khi – 9. Fleuve d'Irlande – Il tend ses filets.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1473

Horizontalement

– TARDERA
LESSE – AN
AI – VRAIE
PNEU – VET
ATTELA – H
LEI – ARCS
IRRADIE –
S – APRETE
SE – IE – ON
AMIS – PIF
DUO – PUNI
ESSOR – EN

Verticalement

– LAPALISSADE
TEINTER – EMUS
AS – ETIRA – IOS
REVUE – APIS – O
DER – LADRE – PR
E – AVARIE – PU –
RAIE – CETOINE
ANETHS – ENFIN

SOLUTION N° 1473

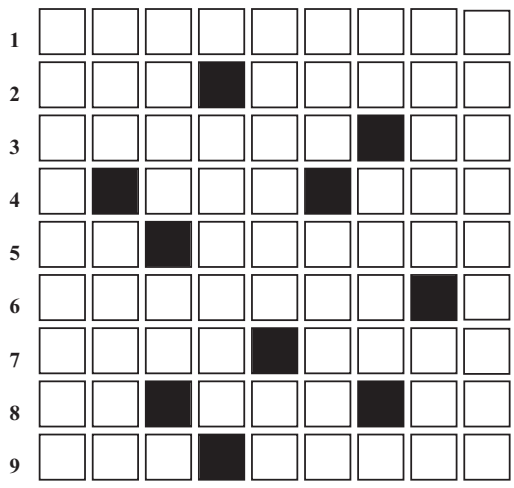
Horizontalement

INTERCEDE
RUADE – TER
RIRE – SAPE
E – ANNULE –
DAM – IRENE
USANTE – DO
CI – URSS – L
TETEATETE
I – ESTIME –
BAS – EMIRS
LITS – ESSE
EMEUTE – ET
SARCASMES

Verticalement

IRREDUCTIBLES
NUI – ASIE – AIMA
TARAMA – TESTER
EDEN – NUES – SUC
RE – NITRATE – TA
C – SURESTIMEES
ETALE – SEMIS – M
DEPEND – TERSEE
ERE – EOLE – SETS

Mots croisés 9/9 n° 1474



SOLUTION N° 1473

Horizontalement

OBSESSION
LACUNE – PI
ILI – ORSEC
V – EMBUE – H
ENNA – MIME
R – CRASSES
AMER – MU –
IE – APPERT
ETC – ESSES

Verticalement

OLIVERAIE
BAL – N – MET
SCIENCE – C
EU – MARRA –
SNOB – ASPE
SERUMS – PS
I – SEISMES
OPE – MEURE
NICHES – TS

Horizontalement

1. Amenés de force – 2. Transpira – Galette légère – 3. Discernée – Ville de fouilles – 4. Assassiné – Clameur – 5. Sur une borne – Percée – 6. Remonte-pente – 7. Instrument à mâchoires – Talents – 8. Soudure – Genre musical – Pour appeler – 9. Piquant – Enjeux.

Verticalement

1. Débroussaillées – Telle Eve – Propre – 3. Tellement – Diapason – 4. Parrain – 5. Alliages durs – La matinée – 6. Colère – Ruminant du Zaïre – 7. Apparu – Maroquin – 8. Dessin achevé – Infusion – 9. Graves.

SODUKU 203

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1	2						8
		8		6				
				9	8			3
2		3						
7	8		3		5		4	2
						3		5
4			1	3				
				5		7		
1						5	9	

SOLUTIONS

4	7	6	8	2	9	5	1	3
9	5	3	7	6	1	2	4	8
1	2	8	3	5	4	9	7	6
2	6	7	1	4	3	8	5	9
3	9	1	5	7	8	4	6	2
8	4	5	6	9	2	1	3	7
5	8	2	4	3	6	7	9	1
6	1	4	9	8	7	3	2	5
7	3	9	2	1	5	6	8	4


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
#Sahara #الجزائر# #Khadra #sellal #usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Gourcuff
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

TF1 — 20.00 : Night Run



THRILLER - Etats-Unis (2015)

Jimmy Conlon, ancien tueur pour son meilleur ami, Shawn Maguire, un gangster, traîne son mal de vivre dans des bars, entre deux verres d'alcool. Pourtant, l'inspecteur Harding, qui le connaît depuis des années, espère toujours le faire enfermer pour le nombreux meurtres qu'il a commis. Pendant ce temps, Danny, le fils de Shawn, endetté auprès de gangsters albanais, commet un meurtre, dont Mike, le fils de Jimmy est témoin. Alors que Danny tente de l'éliminer, il se retrouve face à Jimmy. Une bagarre éclate et Danny meurt.

France 2 — 20.00 : Interstellar



FILM DE SCIENCE-FICTION - Grande-Bretagne - Etats-Unis (2014)

Dans un futur relativement proche, la Terre se meurt, frappée par la sécheresse et la famine. Au Texas, Cooper, ancien pilote de la NASA, veuf, tente de s'occuper dignement de ses enfants. Après une tempête de sable, il découvre, au sol, des traces de poussières qui semblent indiquer des coordonnées géographiques en langage binaire. Avec sa fille, Murph, il en suit le chemin. Tous deux se retrouvent bientôt dans un centre scientifique secret de la NASA...

France 3 — 20.00 : Les enquêtes de Murdoch



SÉRIE POLICIÈRE - Canada (2011) - 10 saisons / 146 épisodes

William Murdoch tente d'appréhender un criminel costumé et séducteur, surnommé le Rôdeur. Ce dernier parvient même à s'introduire au domicile de l'inspecteur Thomas Brackenreid, de retour de l'Exposition universelle à Saint-Louis, dans le Missouri. Et il a dérobé une espèce rare de guarana de très grande valeur appartenant à James Pendrick, un inventeur, ami de Thomas. Dans les mains d'un malfrat, un tel produit causerait des dégâts considérables...

M6 — 21.00 : Capital



MAGAZINE DE L'ÉCONOMIE - 194 épisodes

Déco : comment ces nouvelles enseignes vous rendent-elles accro ? Depuis quelques années, Zôdio propose des supermarchés entièrement dédiés à la déco et aux accessoires de la maison. Découverte des coulisses de l'enseigne ainsi que de son SAV unique en son genre • Ventes à domicile : peut-on encore leur faire confiance ? Secteur en pleine expansion, la vente directe a su se moderniser avec des produits variés : vins, jouets, sex toys... Mais les arnaques restent nombreuses • Du neuf à prix cassé ? Les secrets du reconditionné. Enquête sur ce marché qui rencontre un franc succès.

Canal+ — 20.00 : MARSEILLE / TOULOUSE



Football / Ligue 1

Les Marseillais vivent un début de championnat difficile. Les défaites subies face à Monaco et Rennes ont en effet plongé les coéquipiers de Valère Germain dans le doute. Konstantinos Mitroglou et les Phocéens ont toutefois retrouvé le sourire le week-end dernier en s'imposant à Amiens (0-2), mais tout cela reste encore bien fragile et il s'agit de confirmer face à une formation toulousaine difficile à manoeuvrer. Sous la houlette de son coach charismatique, Pascal Dupraz, la formation du "Téfécé" s'est considérablement renforcée à l'intersaison en misant sur des joueurs expérimentés et revanchards.

TV5MONDE — 20.00 : Spéciale Allemagne : les élections en direct



EMISSION POLITIQUE - 1 épisodes

A l'occasion des élections fédérales allemandes, la rédaction de TV5MONDE propose une émission spéciale depuis le Parlement européen de Bruxelles, en collaboration avec la Radio-Télévision belge de la Communauté française et la Radio Télévision Suisse. Les résultats en images sont analysées et commentées sur le plateau par de nombreux invités politiques et membres de la société civile. Des duplex de Berlin et d'autres capitales européennes complètent le dispositif.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:45	12:21	15:47	18:27	19:47	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:51	12:26	15:51	18:32	19:51

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:04	12:40	16:06	18:46	20:06

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:01	12:31	15:57	18:37	19:52

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:12	12:47	16:13	18:53	20:12

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:17	12:52	16:18	18:58	20:17

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:21	12:55	16:21	19:01	20:19

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5887 – DIMANCHE 3 MOUHARRAM 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	18°
Oran	31°	18°
Constantine	26°	14°
Ouargla	34°	19°

L'ASSOCIATION HOURIA À LA GRANDE POSTE

Une semaine dédiée à «l'assistance à la femme en détresse»

L'association Houria pour la femme algérienne vient d'achever une semaine d'activités, du 16 au 21 septembre à la Grande Poste au profit de la sauvegarde de la femme algérienne en difficulté dans son milieu familial ou social. Un bilan élogieux a marqué ces sept jours d'activités.

L'association Houria a choisi cet endroit pour sa manifestation pour se situer en pleine ambiance avec le centre commercial, installé sous forme de chapiteaux, par la commune d'Alger-centre.

Dans ce lieu très fréquenté du centre de la capitale, l'objectif recherché consiste à faire la promotion de l'artisanat algérien et à offrir la possibilité à ses acteurs de faire connaître leur production et de pouvoir la commercialiser.

On y trouve des objets travaillés dans le bois, le cuir, le fer, la terre, la céramique, mais aussi, des habits traditionnels, du miel pur de la dernière saison et même du nougat fait maison.

C'est donc le bon endroit pour la rencontre de la société algérienne dans sa diversité et c'est dans les échanges de paroles et dans la discussion que des femmes évoquent leurs difficultés aux oreilles attentives des membres de l'association Houria.

La commune d'Alger-centre lui a aménagé un large chapiteau avec des tables et des chaises confortables, pour une communication à l'aise dans un esprit détendu.

Dans cette assistance à la femme algérienne, Mme Deia Abbas, vice-présidente de l'association Houria au niveau national, et Mme Dalila Hocine, présidente du bureau d'Alger s'impliquent personnellement.

Animées par un bénévolat sans faille et une volonté déterminée à venir en aide à ces femmes en



détresse venues trouver assistance, elles activent avec tout le réseau d'experts et de spécialistes de l'association Houria afin de cerner le problème posé. Ce sont entre autres des avocats, des éducateurs, des psychologues, des sociologues qui sont sollicités, acceptant eux aussi le bénévolat.

Parmi les nombreux cas soumis à l'association Houria durant cette semaine d'activité à la Grande Poste et qui sont en cours de résolution, figure une situation déchirante, celle d'une femme mère de six enfants que le mari décide d'expulser de la maison familiale pour y refaire sa vie.

L'association Houria entamera les moyens et les interventions nécessaire pour parer à cette dégradante injustice et flagrante ingratitude. Ainsi l'association Houria, composée de femmes, est à même de comprendre les problèmes qui se posent à la femme algérienne et se trouve ainsi bien placée pour y apporter une solution.

Kamel Cheriti

TENTATIVE D'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Neuf personnes arrêtées à Oran

NEUF personnes qui s'apprêtaient à gagner clandestinement l'autre rive de la Méditerranée ont été arrêtées à Oran, a-t-on appris du corps de la Gendarmerie nationale. Les neuf candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés au moment où ils allaient embarquer à partir de la plage dite «Madagh zéro», dans la commune d'Aïn Kerma (ex-cap Blanc), a-t-on précisé de même source. Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El-Turck, a-t-on signalé.

R. N.

DEUX BOMBES ARTISANALES DÉTRUITES À AÏN DEFLA

Découverte de deux casemates contenant une quantité de munitions à Djelfa

DEUX casemates contenant une quantité de munitions ont été découvertes vendredi à Djelfa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et deux bombes de confection artisanale ont été détruites à Ain Defla par un autre détachement, a-t-on appris dans un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) transmis hier à notre rédacion. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 22 septembre 2017, deux (02) casemates contenant une quantité de munitions à Djelfa (1ère Région militaire), tandis qu'un autre détachement a détruit deux (02) bombes de confection artisanale à Ain Defla (1ère Région militaire)», précise la même source. Par ailleurs et dans le domaine de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont arrêté à Bouira (1ère Région militaire), trois (03) trafiquants d'armes et saisi un (01) pistolet automatique, un (01) fusil à pompe et une (01) arme à feu, ainsi qu'une quantité de munitions de différents calibres, tandis que des Garde-frontières ont intercepté un (01) narcotrafiquant en possession de (23) kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2ème Région militaire)», souligne le communiqué du MDN. **S. N.**

ANGLE MORT

Par Abdelaziz Chorfa

Hadj Moussa, fourbe, voleur, violeur, violent, musulman

En plus, il habite chez ses parents. Il ne travaille pas, traîne tous les jours au café et dénigre tout ce qui bouge. Pour couronner le tout, son frère s'appelle Haroun.

Haroun en a plein les bottes de ce frère inutile. Il en a même parlé à un enquêteur occidental de passage. Il a vidé son trop plein d'amertume : Hadj Moussa en a pris plein les gencives.

Dans la foulée, tous les Algériens en ont pris pour leur grade : des obsédés, des laveurs de rognons, des abonnés au vendredi et à la mosquée du coin.

Tous les mêmes ! Hadj Moussa et Moussa Hadj.

L'enquêteur n'a pas pu placer un mot. Haroun avait monopolisé le micro pendant une semaine pendant que le gawri payait les tournées… Pendant ce temps, Hadj Moussa détroussait du cadre moyen et sifflait au passage des filles, voilées, non voilées, avec ou sans haïk. Il ne lâchait rien. Et alors que Haroun déféquait sur les habitués du tapis de prière, son frère leur tapait dessus.

La bière bon marché finit par faire voir du Hadj Moussa partout : dans les mosquées, dans la rue, dans les cauchemars et surtout dans les commissariats. Finalement, tous les Algériens perdirent leurs noms . Ils s'appelaient au choix : Hadj Moussa ou 20 millions. On aurait pu les appeler quatorze, comme quatorze heures mais ça n'aurait eu aucun sens. Mais le vrai Hadj Moussa savait qu'il était unique, sinon aucun Moussa Hadj ne l'aurait laissé faire.

Seules les femmes n'étaient pas Hadj Moussa. Haroun versait une larme de temps en temps sur leur calvaire mais ça lui passait très vite.

D'ailleurs, les femmes étaient les seules à ne pas avoir de nom. Comme l'Arabe de Camus.

On les sentait là, innocentes, effrayées, timides. On imaginait leur dentier démoli et leur peau bleuie. Encerclées par 20 millions de Hadj Moussa, la bave aux lèvres et les yeux injectés de sang.

Haroun en devenait carrément fou et, devant l'enquêteur occidental, il en rajoutait un peu : « La femme vit dans une géographie étrange : elle est au nord alors que les Hadj Moussa sont, comme chacun sait, complètement à l'ouest. Ajoute à cela que ces abrutis croient que la Terre est plate comme c'est dit dans leur Livre ! «

Tu imagines le cauchemar de ces femmes sur une Terre plate ? Parce que, en plus, ces femmes aussi croient que la Terre est plate. Ben oui : elles ont la même religion !

L'enquêteur comprit qu'il tenait là un bon client.

Il la ferma jusqu'au bout, attendant que Haroun, le cerveau détrempé, dégurgite son trop plein de convictions collégiennes emprisonnées depuis longtemps entre ses lâchetés religieuses fissistes et son admiration envieuse de l'Occident doré et arrogant.

Cela en valait la peine : tout le pays y passa. Brûlant sans hésitation ce qu'il adorait naguère, Haroun se transforma en procureur impitoyable sachant de quoi il parlait. Intimement.

Il venait de l'intérieur. Du centre de cette idéologie totalitaire. Il la vomissait enfin.

Entretemps, le pauvre Hadj Moussa était bien loin de ces éclats d'ivrogne et ne se rendait pas compte de la place qu'il était en train d'occuper dans la vaste guerre entre les mondes. Il continuait à sévir sans réaliser qu'il était devenu le porte-drapeau d'une peuplade qui grouillait de l'Atlantique à l'Indonésie.

A chaque coup qu'il portait, à chaque clin d'oeil qu'il faisait à une fille, il entraînait encore plus de monde avec lui.

Et pendant que son frère se convertissait aux alcools de luxe, il continuait à taper sur les autres Hadj Moussa. Ou Moussa Hadj.

A. C.